

En mouvement pour le climat

Rapport 2023 sur les risques et opportunités liés aux changements climatiques du Mouvement Desjardins

Aligné sur les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)



TABLE DES MATIÈRES

Introduction 3

Mot du chef du développement durable pour le Mouvement Desjardins	4
Portrait général	5
Notre action climatique en bref	6

Gouvernance 7

Supervision par le conseil d'administration	8
Rôle de la direction	8

Stratégie 10

Identification des risques et opportunités climatiques	11
Approche des risques climatiques	11
Risques liés aux changements climatiques	12
Opportunités liées aux changements climatiques	14
Impact des risques et opportunités liés au climat sur les affaires, la stratégie et la planification financière	16
Scénarios climatiques et résilience de la stratégie	19
Notre action pour protéger la biodiversité	20

Gestion des risques 21

Intégration des risques liés aux changements climatiques dans la gestion des risques de l'organisation	22
Processus de gestion des risques liés aux changements climatiques	23
Processus d'identification et d'évaluation des risques liés aux changements climatiques	23

Mesures et cibles 24

Tableau sommaire des mesures et cibles liées aux changements climatiques	25
Indicateurs de risques et d'opportunités liés au climat	27
Émissions de GES de nos opérations et carboneutralité	27
Émissions de GES liées à nos activités financières	28
Cibles	30

Annexes 31

Mise en garde	32
Index GIFCC, IFRS S1 et S2 et BSIF B-15	33

Introduction

Mot du chef du développement durable pour le Mouvement Desjardins

Portrait général

Notre action climatique en bref

Gouvernance

Stratégie

Gestion des risques

Mesures et cibles

Annexes

INTRODUCTION



Introduction

- Mot du chef du développement durable pour le Mouvement Desjardins

Portrait général

Notre action climatique en bref

Gouvernance

Stratégie

Gestion des risques

Mesures et cibles

Annexes



En action ensemble

Bonjour,

C'est avec fierté que nous vous présentons notre sixième rapport sur les risques et opportunités liés aux changements climatiques.

Ce rapport témoigne de notre profonde détermination à mettre en œuvre des actions coordonnées et concertées pour accélérer la lutte contre les changements climatiques et la perte de biodiversité, mais également à nous investir dans les efforts d'adaptation et de résilience nécessaires pour répondre aux aspirations de nos membres et clients et de leurs collectivités.

Malheureusement, à l'instar des précédentes, l'année 2023 a été marquée par un lot d'événements climatiques extrêmes ayant eu des impacts dévastateurs. On peut penser aux feux de forêt qui ont brûlé plus de 18 millions d'hectares et forcé l'évacuation de plus de 220 000 personnes à travers le Canada, ou encore aux records de chaleur battus un peu partout dans le monde. L'année 2023 a également été la plus chaude jamais enregistrée depuis l'ère préindustrielle, ce qui confirme la tendance à la hausse des températures moyennes mondiales et se traduira inévitablement par un nombre accru d'événements météorologiques extrêmes. L'heure est donc à une action concertée, rapide et décisive pour limiter les changements climatiques et leurs effets.

Dans ce contexte, les avancées négociées lors de la COP28 sur les changements climatiques aux Émirats arabes unis en 2023 revêtent d'autant plus d'importance. Desjardins répondra toujours présent pour appuyer la coopération entre les différents acteurs – entreprises, état, régulateurs, monde associatif, citoyens, etc.

C'est pourquoi nous avons accéléré le rythme de nos actions en 2023 et avons :

- fait approuver nos cibles de décarbonation basées sur la science pour une partie de nos financements et de nos investissements;
- adopté un positionnement concernant le secteur de l'énergie, cohérent avec notre ambition climatique, l'analyse qualitative de nos risques climatiques, notre cadre d'appétit pour le risque et notre volonté de favoriser une transition juste de ce secteur clé pour le Canada;
- renforcé notre offre de formations spécifiques sur les changements climatiques destinées à nos différents métiers;
- poursuivi notre collaboration avec nos partenaires engagés, comme nous, pour le climat (fournisseurs, associations d'industries, grappes sectorielles, associations œuvrant auprès des jeunes, etc.);
- continué le rehaussement de nos pratiques de gestion des risques climatiques et mobilisé l'organisation dans la poursuite de notre objectif d'intégrer de manière croissante ces risques dans notre modèle d'affaires;
- déployé La Fresque du Climat à 562 employés (634 en tout depuis 2022), formé 44 d'entre eux à l'animation et réalisé un atelier sur ce thème avec notre comité de direction;
- poursuivi nos efforts pour diminuer les émissions de GES liées à nos opérations avec notre Défi Coopérons pour le climat, qui mobilise plus de 60 ambassadeurs et employés à travers notre organisation.

Enfin, 2023 a été riche en développements sur le plan réglementaire avec le lancement des nouvelles normes IFRS S1 et S2 du Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (ISSB) et de la ligne directrice B-15 sur la gestion des risques climatiques du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) du Canada. À cela s'ajoutent de nombreuses consultations auxquelles nous participons activement, notamment sur les relevés climatiques et l'exercice normalisé d'analyse de scénarios climatiques du BSIF, ainsi que sur le projet de Ligne directrice sur la gestion des risques liés aux changements climatiques de l'Autorité des marchés financiers (AMF) du Québec.

Cette nouvelle réglementation permettra un encadrement rigoureux des risques climatiques physiques et de transition. Desjardins se mobilise pour répondre à ce nouveau contexte réglementaire et s'investit pour faire évoluer et améliorer ses processus de divulgation, renforcer sa gestion des risques et déployer sa stratégie climatique en collaboration avec ses partenaires et parties prenantes.

Bonne lecture!



Gildas Poissonnier

Chef du développement durable
Mouvement Desjardins

Introduction

Mot du chef du développement durable pour le Mouvement Desjardins

► **Portrait général**

Notre action climatique en bref

Gouvernance

Stratégie

Gestion des risques

Mesures et cibles

Annexes

Portrait général

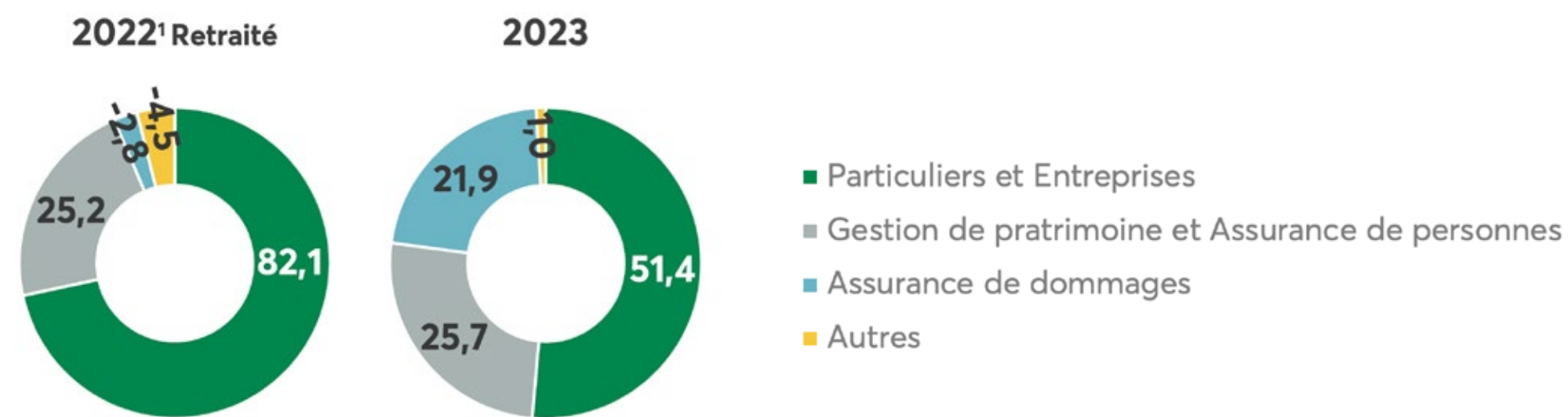
Le Mouvement Desjardins est la coopérative financière la plus importante en Amérique du Nord, avec un actif de 422,9 G\$. Au 31 décembre 2023, il regroupait 209 caisses au Québec et en Ontario, la Fédération des caisses Desjardins du Québec et ses filiales ainsi que le Fonds de sécurité Desjardins. Plusieurs de ses filiales et composantes sont actives à l'échelle du Canada, tandis que la présence du Mouvement Desjardins est assurée aux États-Unis par Desjardins Bank, National Association et Desjardins Florida Branch.

Par l'intermédiaire de ses secteurs d'activité Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine et Assurance de personnes et Assurance de dommages, le Mouvement propose à ses 7,7 millions de membres et clients une gamme complète de services financiers conçus pour répondre à leurs besoins. Au nombre des employeurs les plus importants au pays, le Mouvement Desjardins mise sur la compétence de 56 165 employés et sur l'engagement de 2 379 administrateurs dans les caisses.

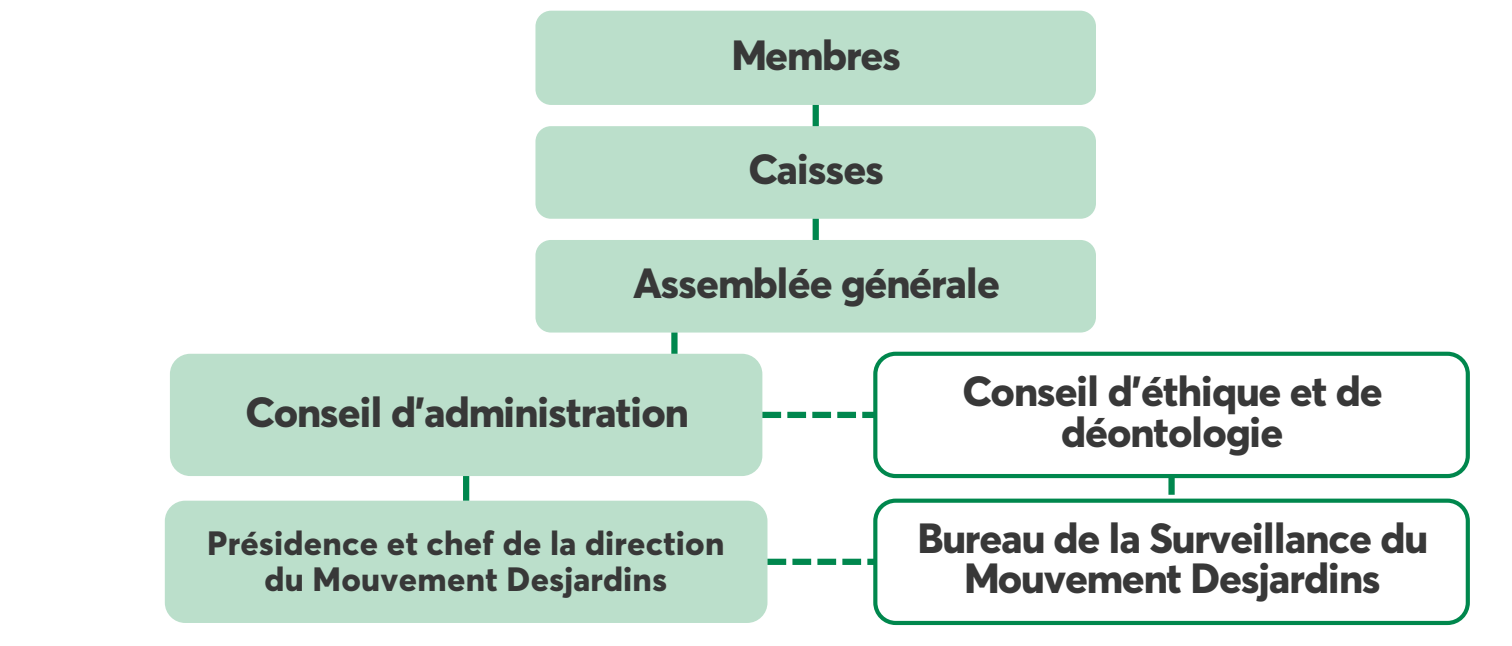
Le Mouvement Desjardins continue de progresser dans la mise en œuvre de ses engagements et de mesures concrètes visant à intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à son modèle d'affaires et à la gestion de ses opérations, à lutter contre les changements climatiques et la perte de biodiversité et à s'adapter à ces réalités. Il le fait notamment par l'entremise de ses actions en matière d'éducation financière et de finance solidaire. Le Mouvement le fait également avec une offre de produits et services couvrant l'ensemble des besoins financiers des membres et clients.

Ce rapport présente les progrès du Mouvement Desjardins dans la réalisation de son ambition climatique, incluant ses actions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de ses opérations ainsi que ses émissions financées. Il suit les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) dans la divulgation de sa gouvernance, de sa stratégie et de la gestion de ses risques et dans la mesure de ses cibles climatiques.

Contributions des secteurs aux excédents avant ristournes aux membres (en %)



1. Les données ont été redressées afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice courant nonobstant l'IFRS 17 adoptée au 1^{er} janvier 2023.



Direction du Mouvement Desjardins

Fonctions de soutien	Secteurs d'activité		
Finances (incluant la Trésorerie)	Particuliers et Entreprises	Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	Assurance de dommages
Opérations	Gestion financière	Assurance pour les particuliers	Assurance automobile
Gestion des risques (incluant la Conformité)	Épargne et placements	Assurance collective	Assurance de biens
Technologies et Projets	Offre intégrée aux entreprises	Épargne-retraite collective	Assurance pour les entreprises
Ressources humaines	Financement	Réseaux spécialisés en gestion du patrimoine	
Marketing, Communications, Coopération et Bureau du président	Paiement	Placements	
Bureau de la sécurité Desjardins	Marchés des capitaux	Services institutionnels	
Affaires juridiques (incluant la Gouvernance)	Capital de développement et de risque		
Bureau du développement durable	Services spécialisés		

Introduction

Mot du chef du développement durable pour le Mouvement Desjardins

Portrait général

► Notre action climatique en bref

Gouvernance




Stratégie

Gestion des risques

Mesures et cibles

Annexes

Notre action climatique en bref

Notre stratégie	Nos opérations	Nos activités de financement et d'investissement			
<p>2040 Année cible pour notre ambition climatique renouvelée d'atteindre un bilan zéro émission nette sur nos opérations étendues et nos activités financières¹</p> <p>Desjardins est signataire de ces initiatives :</p>   	<p>95 % de notre consommation d'électricité est issue de sources d'énergie renouvelables</p> <p>88 % Part des énergies renouvelables dans notre consommation énergétique totale</p> <p>-50 % de réduction d'ici 2030 par rapport à 2020, notre cible basée sur la science pour nos émissions de GES opérationnelles</p> <p>4,3 Intensité des émissions (portées 1 et 2, en kg éq. CO₂/m²)</p>	<p>-14,4 % Diminution des émissions financées absolues du portefeuille d'actions et obligations des fonds propres des assureurs par rapport à notre année de référence (2020)</p> <p>0,6 % Notre exposition en cas de défaut dans le secteur des énergies fossiles pour le risque de crédit²</p> <p>22 % Notre exposition en cas de défaut dans les secteurs liés au carbone (énergie, transport, matériaux et bâtiments, agriculture, aliments et produits forestiers) pour le risque de crédit²</p>	<p>1,9 G\$ Investissements dans les infrastructures d'énergie renouvelable³</p> <p>1 000 M\$ Nos émissions d'obligations durables sur le marché canadien depuis 2021</p>	<p>3,8 G\$ Nouveaux engagements dans le portefeuille de financement depuis 2020 pour soutenir des projets d'énergie renouvelable et de transition énergétique</p> <p>24,7 Ratio de financements bancaires engagés dans les énergies renouvelables par rapport aux énergies fossiles pour l'année 2023</p> <p>-2 % Réduction en intensité des émissions de GES financées liées aux opérations des entreprises du secteur pétrolier et gazier (portefeuille de crédit)⁴</p>	<p>59 % Part des énergies renouvelables dans le portefeuille bancaire du secteur de l'énergie</p> <p>94 % Part des énergies renouvelables dans nos financements du secteur de la génération d'électricité</p> <p>-36 % Réduction en absolu des émissions de GES financées liées à l'utilisation des produits vendus par les entreprises du secteur pétrolier et gazier (portefeuille de crédit)⁴</p>

¹ Activités de financement et d'investissement de nos fonds propres dans trois secteurs clés intenses en carbone : l'énergie, le transport et l'immobilier.

² Exposition en cas de défaut dans les secteurs liés au carbone, selon la définition de 2017 du GIFCC centrée sur le secteur de l'énergie.

³ Au 30 septembre 2023. Incluant le Régime de rentes du Mouvement Desjardins.

⁴ Des entreprises des secteurs en amont et intermédiaire (pipelines), des raffineries et des compagnies intégrées (t éq. CO₂, calcul à partir de l'engagement).

Introduction

Gouvernance

Supervision par le conseil
d'administration

Rôle de la direction

Stratégie

Gestion des risques

Mesures et cibles

Annexes

GOUVERNANCE



Introduction

Gouvernance

► Supervision par le conseil d'administration

► Rôle de la direction

Stratégie

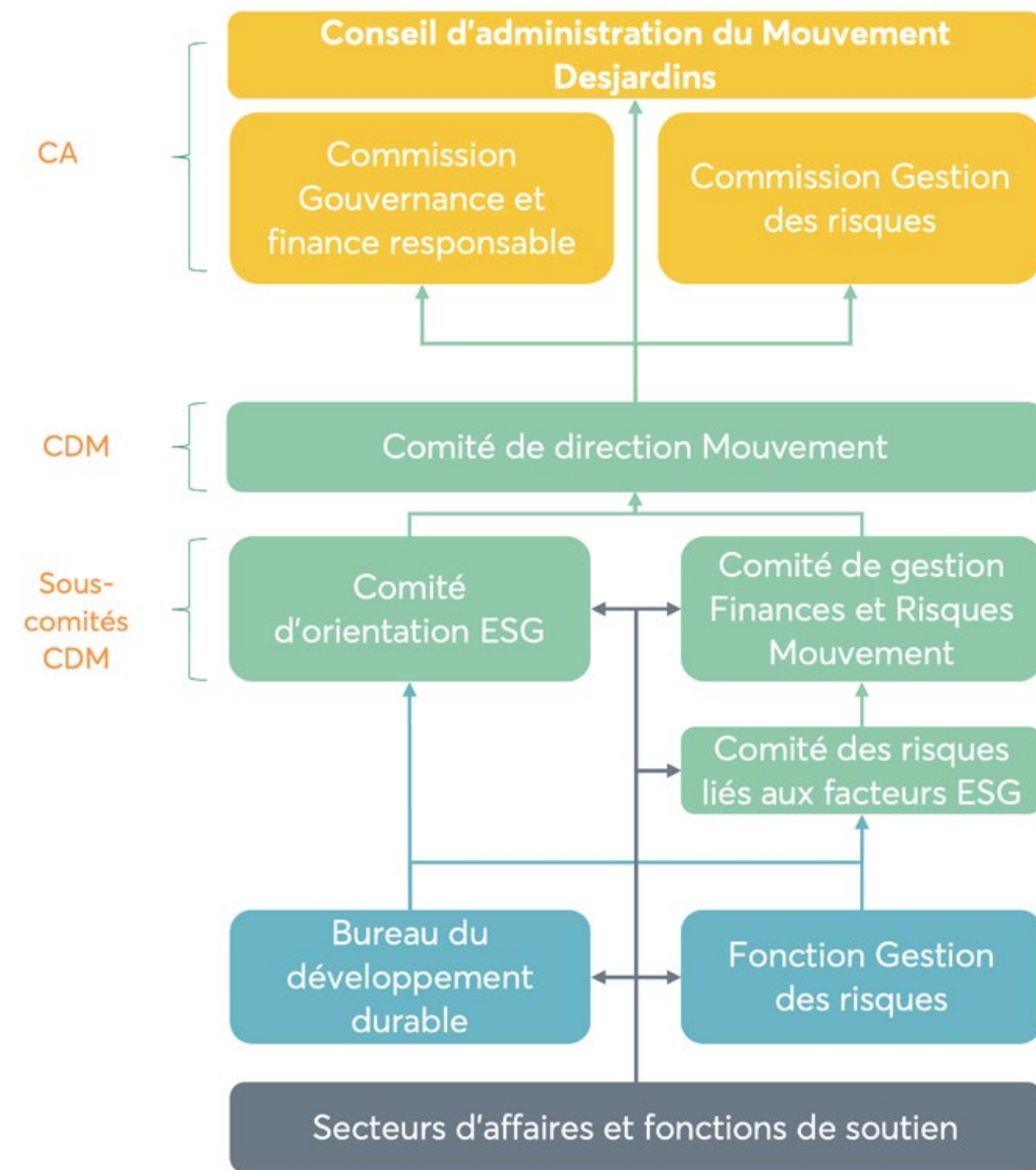
Gestion des risques

Mesures et cibles

Annexes

Gouvernance

Figure 1. Gouvernance ESG et climat du Mouvement Desjardins



Les changements climatiques sont intégrés à de multiples échelons au sein de la gouvernance du Mouvement Desjardins.

Supervision par le conseil d'administration

Les dossiers relatifs aux changements climatiques sont supervisés par le conseil d'administration, appuyé par les commissions Gouvernance et finance responsable et Gestion des risques. En 2023, cet enjeu a été abordé sur une base régulière lors des rencontres de ces instances. Le conseil d'administration et ses commissions reçoivent de manière trimestrielle la revue de performance du Mouvement Desjardins, qui inclut le suivi d'indicateurs en lien avec les changements climatiques (voir la section suivante), ainsi que le rapport du Mouvement sur les risques, dont font partie les changements climatiques et le risque émergent que constitue la perte de biodiversité. Les membres du conseil d'administration du Mouvement ont de plus assisté à des présentations sur le développement durable et les changements climatiques en 2023. Plus de 50 % des membres du conseil d'administration ont des connaissances et des compétences considérées comme avancées en matière de finance responsable, notamment sur les changements climatiques.

La commission Gouvernance et finance responsable s'assure notamment que les risques et opportunités liés aux changements climatiques sont intégrés dans la stratégie climatique du Mouvement Desjardins et que la mise en œuvre de cette dernière est suivie par le comité de direction Mouvement (CDM), comme en fait foi son mandat. La commission Gestion des risques appuie le conseil de la Fédération principalement en ce qui concerne les orientations, les encadrements et les stratégies globales de gestion des risques, incluant le risque climatique.

Rôle de la direction

Le CDM, appuyé par le comité d'orientation ESG et le comité de gestion Finances et Risques Mouvement, s'assure de la mise en œuvre transversale de la stratégie climatique ainsi que du recensement, de l'évaluation et de la gestion des risques et des opportunités liés aux changements climatiques.

Le comité d'orientation ESG est présidé par le chef du Bureau du développement durable et rassemble neuf vice-présidents (voir le Rapport de responsabilité sociale et coopérative, p. 9) représentant les différents métiers du Mouvement et certaines fonctions de soutien clés par rapport à son mandat. Il est appuyé par un groupe de travail ESG transversal représentant les secteurs d'affaires et fonctions de soutien.

Le comité de gestion Finances et Risques Mouvement a notamment pour mandat d'effectuer une revue régulière des risques auxquels le Mouvement est exposé et d'appuyer le comité d'orientation ESG dans l'établissement des positionnements ESG. Afin de fournir une vue transversale de l'évolution et de la prise en charge des risques liés aux changements climatiques, le comité des risques liés aux facteurs ESG rassemble neuf représentants de niveau vice-présidence et direction principale issus des trois lignes de défense. L'opérationnalisation des travaux de ce comité, qui se réunit mensuellement, est appuyée par des tables de travail.

Introduction

Gouvernance

Supervision par le conseil d'administration

► Rôle de la direction

Stratégie

Gestion des risques

Mesures et cibles

Annexes

Le Bureau du développement durable du Mouvement Desjardins relève directement du premier vice-président exécutif et chef de l'exploitation. Il a pour mandat de développer les stratégies et les positionnements ESG du Mouvement, d'accompagner leur mise en œuvre et d'en assurer le suivi en collaboration avec les secteurs d'affaires et fonctions de soutien. Il exerce en outre un rôle de coordination visant à assurer la cohérence des plans d'action climatiques à l'échelle du groupe, de même que des fonctions de conseil interne sur les changements climatiques et de gestion des risques climatiques.

Deux projets majeurs en lien avec les questions ESG et les changements climatiques sont également en cours et disposent de leurs structures de gouvernance et de suivi associées. Le premier, lancé en 2021, est le [Défi Coopérons pour le climat](#), qui vise la décarbonation de nos activités dans quatre volets d'intervention prioritaires : la consommation de papier, les déplacements d'affaires, la consommation énergétique des immeubles et la chaîne d'approvisionnement. Ce projet s'appuie sur des ambassadeurs au sein des secteurs d'affaires et fonction de soutien, dont le rôle est de cibler les initiatives à fort potentiel de réduction des GES, et de mobiliser et d'outiller les employés au sein de chaque entité du Mouvement. Une reddition de comptes trimestrielle sur les progrès accomplis dans le cadre du projet est présentée au comité de direction Mouvement. Le deuxième projet, mis en place en 2023, est le Programme ESG. Celui-ci vise à définir et à mettre en œuvre une approche transversale de collecte et de valorisation des données ESG pour suivre la performance ESG de Desjardins, gérer les risques et répondre aux attentes des parties prenantes et des organismes réglementaires, notamment en matière de divulgation. Articulé autour d'une gouvernance de projet, ce programme est appuyé par des promoteurs de niveau vice-présidence au sein des secteurs d'affaires et fonctions de soutien et relève directement de la haute direction.

En plus de la structure de gouvernance du Mouvement Desjardins, les principaux secteurs d'affaires se sont dotés d'une structure de gestion afin d'intégrer les critères ESG et la finance responsable dans leurs opérations, y compris la question des changements climatiques. Concrètement, on retrouve un comité d'orientation ESG et un groupe de travail sur les changements climatiques au sein du secteur Assurance de dommages, un comité directeur en investissement responsable et en assurance responsable soutenu par une communauté de pratique sur ces sujets dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes, et une table ESG pour les activités de financement des entreprises. Formées de plus d'une cinquantaine de professionnels de ces questions, les équipes qui se consacrent à la prise en compte des considérations ESG et des changements climatiques ont continué d'évoluer et de se renforcer en 2023.

La formation des employés du Mouvement a aussi été bonifiée en 2023. La formation obligatoire visant à sensibiliser tous les employés du Mouvement et de ses composantes aux concepts clés du développement durable continue d'être déployée. Au 31 décembre 2023, 95 % de nos 56 165 employés l'avaient suivie. Nous avons également mis à la disposition de l'ensemble de nos employés un programme complet sur les changements climatiques, l'Académie du climat, auquel plus de 550 employés se sont inscrits en 2022 et 2023. Les ateliers de La Fresque du Climat prennent également leur essor au sein du Mouvement. En plus des 70 participants de 2022, plus de 500 employés ont pris part en 2023 à ces ateliers collaboratifs d'une durée de 3 heures donnés par 44 formateurs du Mouvement, entre autres. Finalement, nous avons créé des formations métiers ou thématiques plus spécifiques, notamment en investissement et en assurance responsables, dont une ciblant les liens entre changements climatiques et santé humaine.

La prise en compte des changements climatiques est intégrée à la planification stratégique du Mouvement Desjardins. L'assise « leadership socioéconomique » de cette planification comprend plusieurs indicateurs liés à l'intégration des critères ESG ou aux changements climatiques (p. ex. : performance des produits et suivi des cibles liées à l'ambition climatique). Ces indicateurs sont rapportés au comité d'orientation ESG et, pour certains d'entre eux, au comité de direction Mouvement et au conseil d'administration. Compte tenu de la maturité croissante de l'organisation en matière de gestion des risques liés aux changements climatiques, un indicateur portant sur ces risques a été ajouté au cadre d'appétit du Mouvement en 2022.

Les pratiques ESG sont également supervisées par le Bureau de la surveillance du Mouvement Desjardins. Deux audits internes ont été conduits ces dernières années : le premier, en 2019, portait sur la mise en œuvre par les secteurs d'affaires de la Politique de développement durable (plans d'action déployés jusqu'en 2021). Le second, en 2022, portait sur l'intégration des facteurs ESG au modèle d'affaires et aux opérations de Desjardins (plans d'action développés et mis en œuvre en 2023-2024).



Comité de direction Mouvement lors d'une présentation de La Fresque du Climat

Introduction**Gouvernance****Stratégie**

Identification des risques et opportunités climatiques

Approche des risques climatiques

Risques liés aux changements climatiques

Opportunités liées aux changements climatiques

Impact des risques et opportunités liés au climat sur les affaires, la stratégie et la planification financière

Scénarios climatiques et résilience de la stratégie

Notre action pour protéger la biodiversité

Gestion des risques**Mesures et cibles****Annexes**

STRATÉGIE



Introduction

Gouvernance

Stratégie

► Identification des risques et opportunités climatiques

► Approche des risques climatiques

Risques liés aux changements climatiques

Opportunités liées aux changements climatiques

Impact des risques et opportunités liés au climat sur les affaires, la stratégie et la planification financière

Scénarios climatiques et résilience de la stratégie

Notre action pour protéger la biodiversité

Gestion des risques

Mesures et cibles

Annexes

Stratégie

Identification des risques et opportunités climatiques

Desjardins reconnaît l'importance d'identifier et d'évaluer les risques et les opportunités liés aux impacts physiques des changements climatiques et à la transition vers une économie faible en carbone. Les répercussions à long terme des changements climatiques sont imprévisibles et complexes, et elles diffèrent en fonction des scénarios climatiques considérés et de nos secteurs d'affaires. Par conséquent, chez Desjardins, nous investissons de plus en plus dans le développement de nos compétences et nos analyses en matière de risques climatiques. En 2023, nous avons mis à jour de manière significative notre approche pour intégrer les changements climatiques dans notre évaluation et notre gestion des risques. La méthodologie a été raffinée, tout comme la granularité de nos résultats.

Approche des risques climatiques

Les risques environnementaux et sociaux sont définis dans le registre des risques du Mouvement comme « le risque lié à un événement ou un enjeu social ou environnemental dans le cadre des opérations du Mouvement ou de ses activités de financement, d'investissement et d'assurance, dont les conséquences seraient susceptibles d'engendrer des pertes financières ou une atteinte à la réputation ».

En 2023, la mise à jour de l'analyse qualitative de risque a permis de dresser une carte des facteurs de risques climatiques qui pourraient entraîner des répercussions significatives pour nos secteurs d'affaires, nos opérations et nos membres et clients (voir ci-contre et en page suivante). Ces répercussions pourraient engendrer des conséquences financières se matérialisant de multiples manières pour le Mouvement Desjardins ou ses membres et clients, dont la perte de valeur de certains actifs, ou encore des pertes de revenus ou de profitabilité pouvant réduire la valeur des placements ou la cote de risque d'une entreprise.

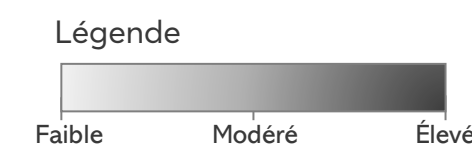
Les travaux de quantification ont continué d'être approfondis par nos équipes en 2023. Ces travaux portent sur l'exposition aux risques de transition (voir le financement des secteurs liés au carbone en page 13 et le calcul de nos émissions de GES financées en page 28), ainsi que sur certains facteurs de risque physique. De plus, les équipes du Mouvement suivent le développement de normes et d'encadrements réglementaires sur les changements climatiques qui pourraient affecter les activités de l'organisation.

En 2023, une analyse des écarts de divulgation a été réalisée afin d'intégrer de manière progressive les exigences des normes IFRS S1 et S2 du Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (ISSB) et de la ligne directrice B-15 du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) du Canada. Des réponses ont été soumises dans le cadre des consultations suivantes :

- Priorités du programme de travail de l'ISSB pour les deux prochaines années;
- Relevé sur les risques climatiques du BSIF (recueil de données sur les émissions et les expositions liées au climat);
- Exercice normalisé d'analyse de scénarios climatiques du BSIF;
- Ligne directrice sur la gestion des risques liés aux changements climatiques de l'Autorité des marchés financiers (AMF); les travaux ont débuté en 2023 et ont été soumis au début 2024.

Évaluation qualitative des risques liés aux changements climatiques : activités d'assurance

		Facteur de risque physique						Facteur de risque de transition								
		Aigu			Chronique			Politique et réglementation		Évolution technologique		Comportements membres et clients				
Activités du Mouvement Desjardins potentiellement les plus touchées	Sous-secteurs économiques du Mouvement Desjardins potentiellement les plus touchés	Hausse du nombre et de la sévérité des vagues de chaleur	Hausse du nombre et de la sévérité des inondations	Hausse du nombre et de la sévérité des tempêtes	Hausse du nombre et de la sévérité des incendies de forêt	Hausse des températures moyennes	Hausse du nombre et de la sévérité des sécheresses	Modification/variabilité du régime de précipitations	Modification de la politique énergétique	Modification des incitatifs économiques et autres	Divulgateion et écoblanchiment	Modification de la production, du stockage et de la distribution d'énergie	Amélioration de la performance énergétique et économies d'énergie	Accessibilité et efficacité des moyens de transport à faibles émissions de GES	Orientation vers la finance climatique	Stigmatisation des activités carbonées
Assurance de dommages	Automobile															
	Commercial															
	Habitation															
Assurance de personnes	Assurance entreprises – populations vulnérables															
	Assurance particuliers - populations vulnérables															



Risques liés aux changements climatiques

Évaluation qualitative des risques liés aux changements climatiques : activités d'investissement et de financement

Activités du Mouvement Desjardins potentiellement les plus touchées	Sous-secteurs économiques du Mouvement Desjardins potentiellement les plus touchés	Actif sous gestion (M\$, T4 2023)	% de l'actif sous gestion (M\$, T4 2023)	Facteur de risque physique				Facteur de risque de transition									
				Aigu		Chronique		Politique et réglementation		Évolution technologique		Comportements membres et clients					
				Hausse du nombre et de la sévérité des vagues de chaleur	Hausse du nombre et de la sévérité des inondations	Hausse du nombre et de la sévérité des tempêtes	Hausse du nombre et de la sévérité des incendies de forêt	Hausse des températures moyennes	Hausse du nombre et de la sévérité des sécheresses	Modification/variabilité du régime de précipitations	Modification de la politique énergétique	Modification des incitatifs économiques et autres	Divuligation et écoblanchiment	Modification de la production, du stockage et de la distribution d'énergie	Amélioration de la performance énergétique et économies d'énergie	Accessibilité et efficacité des moyens de transport à faibles émissions de GES	Orientation vers la finance climatique
Investissements Desjardins Gestion internationale d'actifs	Énergie	1 199	3,1 %														
	Finance et assurance	6 643	17 %														
	Industrie	643	1,6 %														
	Infrastructure	1 429	3,7 %														
	Immobilier	296	0,8 %														
	Services publics	1 043	2,7 %														
Activités du Mouvement Desjardins potentiellement les plus touchées	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	10 050	2,4 %														
	Commerce de détail, biens périssables	4 612	1,1 %														
	Construction	4 605	1,1 %														
	Fabrication	5 722	1,4 %														
	Financement automobile et biens durables	7 788	1,9 %														
	Immobilier commercial et particulier	222 231	54,1 %														
	Services d'hébergement et de restauration	423	0,10 %														
	Soins de santé et assistance sociale	739	0,20 %														



Considérations méthodologiques : Cette matrice est issue de l'analyse qualitative des risques climatiques mise à jour en 2023. La méthodologie de l'analyse qualitative a été bonifiée en 2023 avec l'intégration d'une taxonomie des risques climatiques plus granulaire. Cette analyse repose sur des entrevues avec 22 représentants des principaux secteurs d'affaires du Mouvement, durant lesquelles ont été évalués les risques climatiques (probabilité et impacts) au sein des portefeuilles considérés, dans une perspective à relativement court terme (environ cinq ans). Les évaluations ont été conduites sur la base des risques inhérents et en fonction des connaissances des spécialistes rencontrés. La matérialisation d'un facteur de risque, qu'il soit physique ou de transition, peut varier considérablement d'un événement à l'autre, en raison par exemple de variations de l'ampleur de l'événement, de la région touchée ou du secteur concerné. Les impacts évalués dans l'analyse se rapportent aux opérations directes et à l'approvisionnement rapproché de nos membres et clients.

L'analyse qualitative des risques physiques liés aux changements climatiques et des réponses visant à atténuer les émissions de GES (risques de transition) permet de formuler les constats suivants.

Risques physiques :

- Les risques physiques évalués comme plus élevés (inondations, tempêtes, sécheresses et variabilité du régime de précipitations) touchent potentiellement davantage les secteurs économiques de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse et, dans une moindre mesure, les secteurs de la construction, de la fabrication industrielle et des services d'hébergement et de restauration. Les secteurs de l'assurance de dommages commerciale et de l'assurance habitation sont exposés à des risques modérés à élevés en ce qui a trait aux inondations et aux tempêtes.

Risques de transition :

- Le secteur énergétique ressort comme étant potentiellement le plus touché par les risques de transition, notamment en ce qui concerne les modifications des politiques énergétiques, l'orientation portée vers la finance climatique et la stigmatisation des activités carbonées.
- Les impacts de moindre mesure portent sur l'agriculture, le commerce de détail, la construction et la fabrication. Ils sont liés à l'augmentation des coûts induite par les prix du carbone et, dans certains cas, à la stigmatisation des activités plus émettrices. Les secteurs de l'immobilier et des infrastructures demeurent aussi à surveiller dans un avenir rapproché.

Introduction

Gouvernance

Stratégie

Identification des risques et opportunités climatiques

Approche des risques climatiques

► Risques liés aux changements climatiques

Opportunités liées aux changements climatiques

Impact des risques et opportunités liés au climat sur les affaires, la stratégie et la planification financière

Scénarios climatiques et résilience de la stratégie

Notre action pour protéger la biodiversité

Gestion des risques

Mesures et cibles

Annexes

Introduction

Gouvernance

Stratégie

Identification des risques et opportunités climatiques

Approche des risques climatiques

Risques liés aux changements climatiques

Opportunités liées aux changements climatiques

Impact des risques et opportunités liés au climat sur les affaires, la stratégie et la planification financière

Scénarios climatiques et résilience de la stratégie

Notre action pour protéger la biodiversité

Gestion des risques

Mesures et cibles

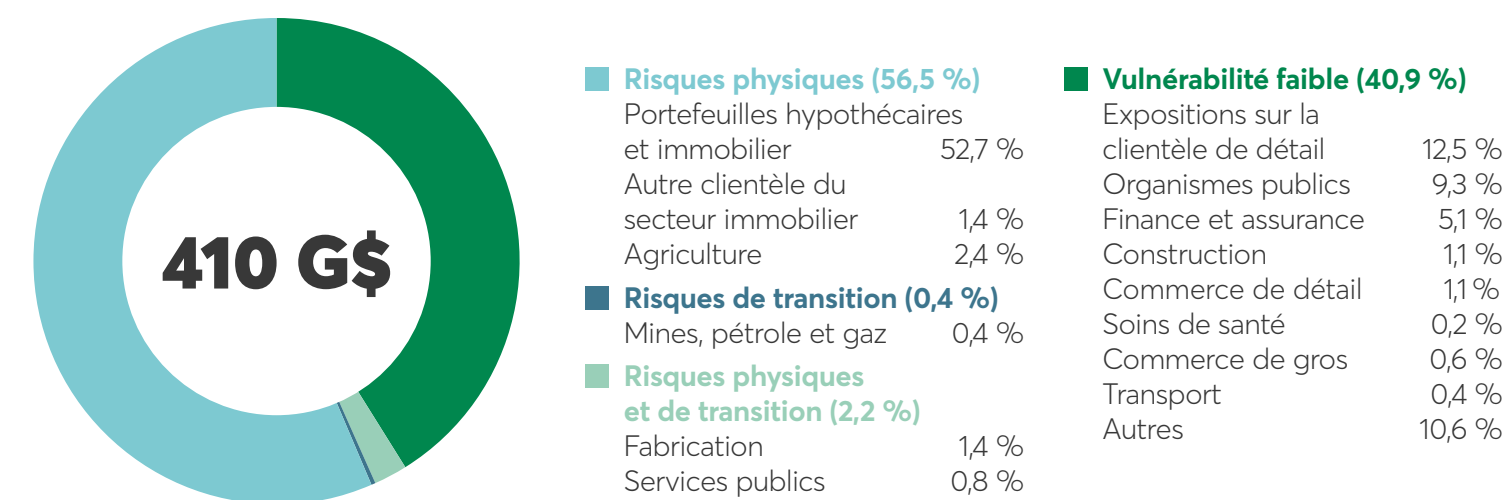
Annexes

Comme l'a révélé le processus d'analyse qualitative, les portefeuilles de financement et d'investissement de nos fonds propres sont exposés aux risques climatiques de différentes manières, illustrées dans les graphiques ci-dessous. Les secteurs immobilier (financement hypothécaire et immobilier commercial) et agricole sont plus exposés aux risques physiques, tandis que les secteurs liés aux industries extractives, notamment le secteur pétrolier et gazier, sont plus exposés aux risques de transition. Certains secteurs sont exposés à ces deux catégories de risques, par exemple celui des services publics. Ces expositions peuvent entraîner des vulnérabilités potentielles pour ces secteurs.

Vulnérabilité aux risques climatiques des portefeuilles de financement et d'investissement des fonds propres

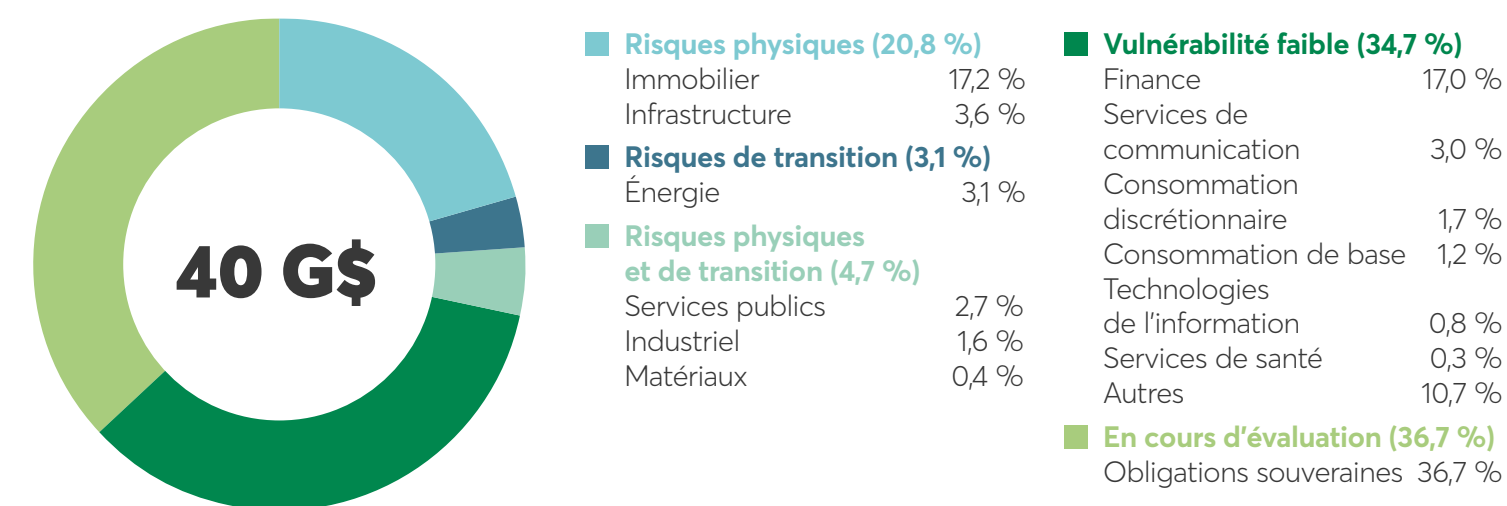
Exposition en cas de défaut aux risques liés aux changements climatiques

(Au 31 décembre 2023)



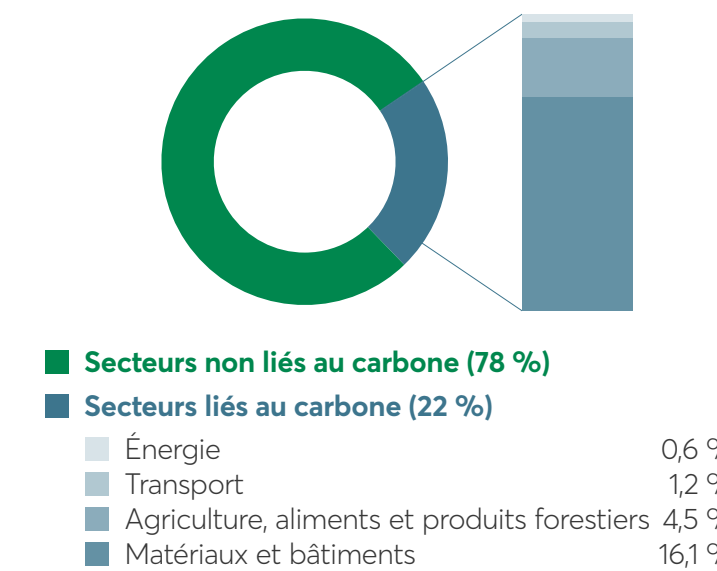
Exposition aux risques liés aux changements climatiques

(Actif sous gestion des fonds propres au 31 décembre 2023)

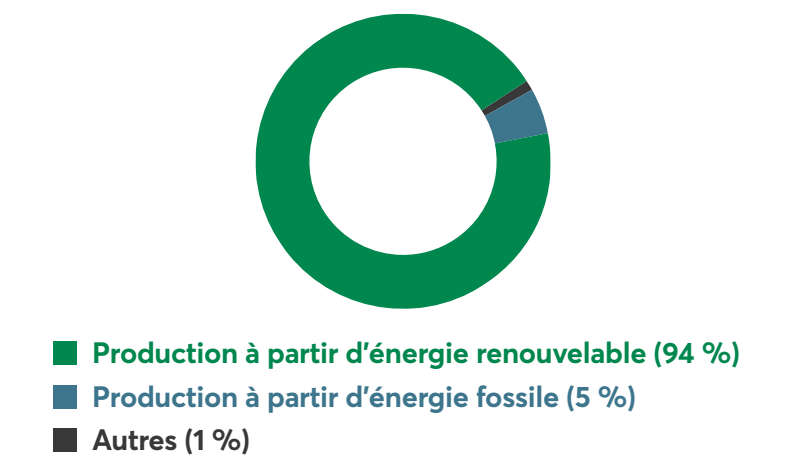


L'indicateur d'exposition aux secteurs liés au carbone utilise depuis 2022 la méthodologie recommandée par le GIFCC en 2021. Il inclut les secteurs liés au carbone, définis comme l'énergie, le transport, les matériaux et les bâtiments, et l'agriculture, les aliments et les produits forestiers. Ces secteurs représentent une exposition potentielle totale de 22,3 % de notre exposition en cas de défaut (ECD) pour le risque de crédit (qui exclut les transactions assimilables à des pensions, les dérivés de gré à gré et les portefeuilles d'assurance). Cette concentration du portefeuille se répartit dans les entreprises des secteurs des matériaux et des bâtiments (16,1 %) et de l'agriculture, des aliments et des produits forestiers (4,5 %). Le Mouvement Desjardins est cependant faiblement exposé aux secteurs du transport (1,2 %) et de l'énergie, avec moins de 1 % de l'ECD concentrée dans la production de combustibles fossiles ou d'électricité générée à partir d'une source fossile¹. Une analyse plus précise de nos financements liés au secteur de la production d'électricité² indique par ailleurs que seulement 5 % de ce portefeuille est lié à la production à partir de combustibles fossiles. Il est important de noter qu'une exposition ou une vulnérabilité sectorielle ne se traduira pas nécessairement par une matérialisation du risque pour tous les membres et clients de ce secteur. Cette matérialisation dépendra de la localisation des actifs et de certaines de leurs spécificités, telles que les mesures d'atténuation du risque.

Notre exposition en cas de défaut dans les secteurs liés au carbone¹ représentait 22 % (85 G\$) de notre exposition en cas de défaut pour le risque de crédit au 31 décembre 2023



Notre exposition en cas de défaut pour le secteur de la production d'électricité² s'élevait à 3,2 G\$ au 31 décembre 2023



1. Ce pourcentage est calculé en divisant l'exposition en cas de défaut (ECD) dans les secteurs liés au carbone par le total de l'ECD du risque de crédit (voir la page 75 du Rapport au titre du troisième pilier). Les secteurs liés au carbone incluent le transport, les matériaux et les bâtiments, l'agriculture, les aliments et les produits forestiers, l'énergie et les services publics, à l'exclusion des services des eaux, des producteurs d'électricité indépendants et des producteurs d'électricité renouvelable, tels que définis par le GIFCC (2021). Les transactions assimilables à des pensions et les dérivés de gré à gré sont exclus du calcul.
 2. Ce pourcentage est calculé sur la base de l'ECD des entreprises du secteur de la production d'électricité. Une répartition en fonction de l'électricité produite (en GWh) pour chaque entreprise est ensuite appliquée.

Introduction

Gouvernance

Stratégie

Identification des risques et opportunités climatiques

Approche des risques climatiques

Risques liés aux changements climatiques

▶ Opportunités liées aux changements climatiques

Impact des risques et opportunités liés au climat sur les affaires, la stratégie et la planification financière

Scénarios climatiques et résilience de la stratégie

Notre action pour protéger la biodiversité

Gestion des risques

Mesures et cibles

Annexes

Opportunités liées aux changements climatiques

Au Mouvement Desjardins, nous sommes convaincus que les changements climatiques seront aussi source d'opportunités pour certains secteurs économiques et pour les institutions qui les accompagnent.

Le Mouvement Desjardins participe ainsi à la transition énergétique équitable de notre société de multiples manières : développement d'une offre en finance responsable, actionnariat engagé, investissements privés et financement de projets d'infrastructures en énergie renouvelable, financement de programmes universitaires pour développer une main-d'œuvre qualifiée, notamment en finance responsable et en économie circulaire, et contribution à l'électrification des transports par l'augmentation de l'offre de bornes électriques sur le territoire qu'il dessert au Québec et en Ontario.

Le Mouvement Desjardins est un pionnier en matière d'investissement responsable (IR) au Canada, avec 74 solutions en IR et près de 13,8 G\$ d'actifs sous gestion en date du 31 décembre 2023. Les Fonds Desjardins SociéTerre et les Portefeuilles SociéTerre figurent parmi nos produits clés et visent à offrir un potentiel de rendement attrayant, tout en améliorant le sort des communautés et de la planète. Depuis juin 2020, nos 28 fonds et portefeuilles SociéTerre sont sans pétrolières ni pipelines.

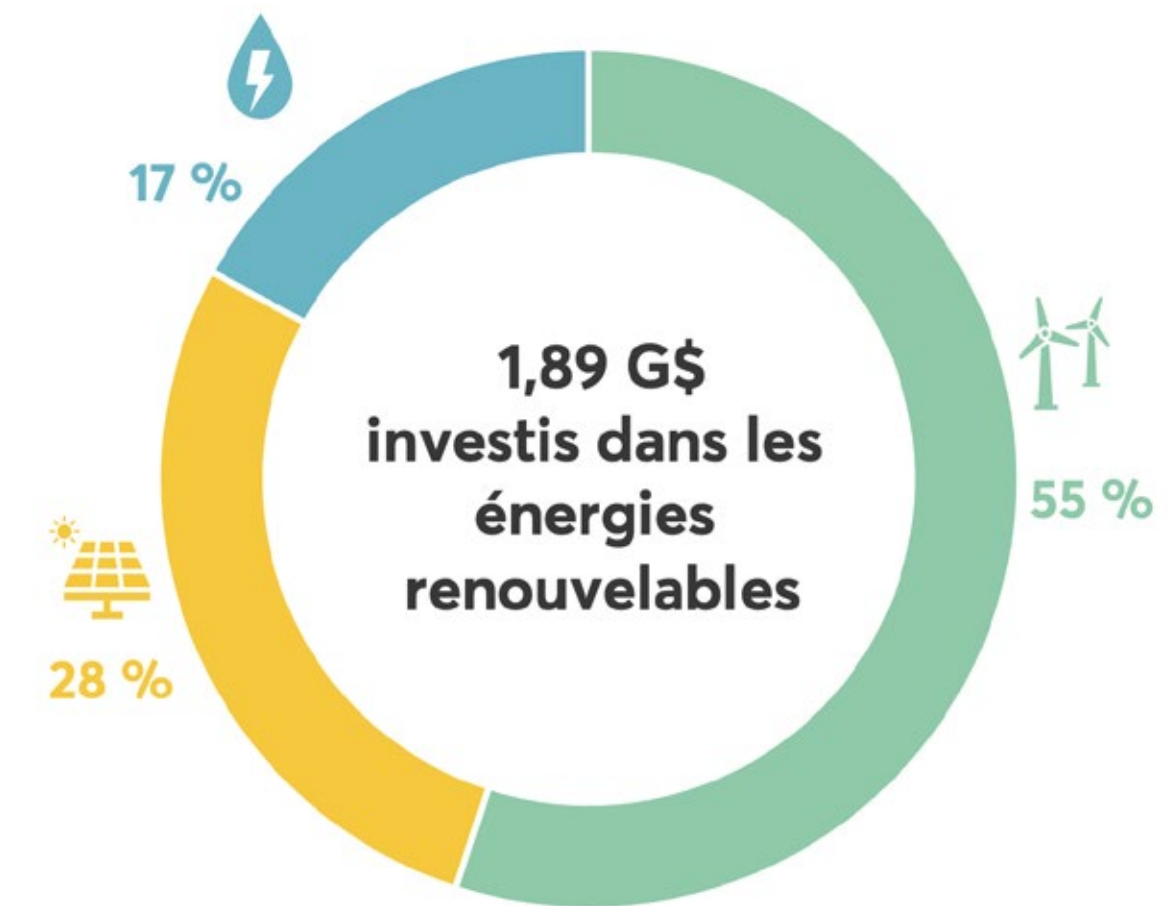
Intensité carbone estimée des organisations dans lesquelles les Fonds Desjardins investissent par rapport à des organisations comparables*

Fonds Desjardins SociéTerre – Actions positives → -74 %	Fonds Desjardins SociéTerre – Actions des marchés émergents → -73 %
Fonds Desjardins SociéTerre – Diversité → -84 %	Fonds Desjardins SociéTerre – Actions canadiennes de revenu → -63 %
Fonds Desjardins SociéTerre – Opportunités mondiales → -42 %	Fonds Desjardins SociéTerre – Actions américaines petite capitalisation → -22 %
Fonds Desjardins SociéTerre – Actions internationales → -7 %	Fonds Desjardins SociéTerre – Actions internationales petite capitalisation → -90 %
Fonds Desjardins SociéTerre – Actions américaines → -76 %	Fonds Desjardins SociéTerre – Actions mondiales à faible volatilité → -68 %
Fonds Desjardins SociéTerre – Actions canadiennes → -59 %	Fonds Desjardins SociéTerre – Mondial de dividendes → -36 %
Fonds Desjardins SociéTerre – Technologies propres → -11 %	

* Résultats au 31 décembre 2023, calculés à partir des données de MSCI ESG. © 2023 MSCI ESG Research LLC. Reproduit avec autorisation. Aucune autre distribution permise. Pour plus d'information, voir le rapport annuel 2023 sur l'investissement responsable.

Le Mouvement Desjardins et le Régime de rentes du Mouvement Desjardins détiennent un important portefeuille d'infrastructures. Ainsi, 41 % de leurs investissements dans les infrastructures sont concentrés dans le secteur de l'énergie renouvelable. Les investissements dans ces énergies continuent de croître, avec un portefeuille de 1,89 G\$* au 30 septembre 2023, en augmentation de 56 % depuis la fin 2020 (voir le graphique ci-dessous).

Ventilation des investissements en énergie renouvelable par source (énergie éolienne, solaire et hydroélectrique)



1 milliard de dollars d'obligations durables

Après une première émission d'obligations durables d'un montant total de 500 M\$ en septembre 2021, Desjardins a réalisé en août 2023 une seconde émission de 500 M\$, dont le produit net servira au financement de prêts pour des projets à visées sociales (40 %) et environnementales (60 %). La firme indépendante Moody's Investors Service a jugé notre cadre de référence « avancé ». La réception très positive du marché à ces émissions crée de la valeur pour nos membres et clients et démontre la rigueur et la pertinence de notre approche. Pour plus d'information, consultez le [rapport sur les obligations durables Desjardins 2023](#).

* Au 30 septembre 2023. Incluant le Régime de rentes du Mouvement Desjardins.

Depuis 20 ans, le Mouvement Desjardins met en place de nombreuses initiatives au sein de ses secteurs d'affaires pour concrétiser sa stratégie climatique. La mise en œuvre de ces initiatives lui permet de diminuer ses émissions de GES, de soutenir la résilience de ses membres et clients, et d'informer et de sensibiliser ceux-ci relativement à la transition vers la carboneutralité. Voici les nouveautés en 2023.

Introduction

Gouvernance

Stratégie

Identification des risques et opportunités climatiques

Approche des risques climatiques

Risques liés aux changements climatiques

► Opportunités liées aux changements climatiques

Impact des risques et opportunités liés au climat sur les affaires, la stratégie et la planification financière

Scénarios climatiques et résilience de la stratégie

Notre action pour protéger la biodiversité

Gestion des risques

Mesures et cibles

Annexes

Activités du Mouvement	Initiatives
Services bancaires aux particuliers	<ul style="list-style-type: none"> L'Offre habitation durable de Desjardins propose un financement pour l'achat d'une construction neuve répondant aux conditions des programmes Novoclimat, ENERGY STAR® ou LEED® Canada, ou encore pour la rénovation écologique selon les conditions du programme Rénoclimat. L'offre inclut des remises en argent (jusqu'à 2 000 \$), des rabais sur l'assurance habitation et la gratuité du service Assistance habitation. En 2023, près de 300 clients se sont prévalus de cette offre, pour un montant de 98 M\$. L'Offre verte pour le financement d'un véhicule électrique ou hybride a permis de financer plus de 2 300 véhicules de ce type en 2023, pour une somme de 107 M\$. L'offre permet également une tarification plus intéressante et le versement d'une commission légèrement plus élevée que dans l'offre régulière pour les concessionnaires automobiles. Nous étudions présentement des options pour promouvoir plus largement ces offres.
Services bancaires aux entreprises	<ul style="list-style-type: none"> Le nouveau swap ESG, offert aux grandes entreprises, est un produit dérivé de financement associé à des indicateurs clés de performance en lien avec des objectifs de développement durable. Il utilise une remise comme mécanisme de récompense pour l'atteinte d'objectifs ESG et encourage notamment la mise en place d'initiatives durables, comme la construction de parcs éoliens. Cette année, Desjardins a agi en tant que seul arrangeur du projet Apuiat. Pour le projet éolien Paintearth, Desjardins a réalisé un swap de 125 M\$ qui couvre la portion financée. Un programme obligatoire de formation en finance responsable est offert à l'ensemble des professionnels en prestation de services pour l'accompagnement des membres et clients Entreprises dans une transition juste vers un avenir durable. Des ateliers en partenariat avec Québec Net Positif ont permis de sensibiliser les membres et clients ainsi que nos équipes de prestation de services, et de leur proposer des gestes concrets pour agir dès maintenant sur des éléments comme la réduction des émissions de GES.
Valeurs mobilières Desjardins	<ul style="list-style-type: none"> Des services-conseils ont été offerts pour la mise en place du cadre et de la distribution de 17 produits financiers verts, à retombées sociales et liés au développement durable. En 2023, Valeurs mobilières Desjardins a participé à la distribution de plus de 10,5 G\$ en obligations vertes, à retombées sociales et liées au développement durable, incluant une émission de 500 M\$ de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, conformément au Cadre des obligations durables Desjardins (voir la page précédente).
Desjardins Assurances (Desjardins Groupe d'assurances générales et Desjardins Sécurité financière)	<ul style="list-style-type: none"> En 2022, des cartes météorologiques pour la grêle et le vent avaient été mises en place. En 2023, ces cartes ont été bonifiées avec des données sur les dangers de refoulement d'égout et d'infiltration d'eau pour quantifier le risque de sinistres liés à l'eau. Des incitatifs de 1 000 \$ pour l'installation de dispositifs permettant d'atténuer les refoulements d'égouts et de 2 500 \$ pour le remplacement des bardeaux de toit résistants aux impacts de classe 4 suite à un sinistre lié à la grêle sont offerts en cas de réclamation à l'échelle du Canada et dans la zone à haut risque de grêle en Alberta. Les tableaux de bord développés en 2022 afin de surveiller l'évolution des risques liés aux catastrophes et la concentration du marché dans les zones à risque comprendront maintenant les dangers liés au vent (tempêtes convectives et hivernales et ouragans), en plus des risques liés aux inondations. Desjardins Assurances a collaboré à la publication et aux événements de déploiement d'un cadre de référence de l'ONU visant à sensibiliser l'industrie canadienne de l'assurance au sujet des liens entre l'équité sociale et les mesures d'adaptation aux changements climatiques. En assurance de personnes, plusieurs travaux ont été menés afin de mieux comprendre les impacts des différents risques physiques (vagues de chaleur, mauvaise qualité de l'air, maladies vectorielles). Ces travaux améliorent la résilience de Desjardins Sécurité financière (DSF) face aux risques climatiques et permettra de mieux accompagner les membres et clients. De plus, une formation sur les Principes pour une assurance responsable, incluant un module sur les impacts des changements climatiques sur la santé des Canadiens, a été déployée auprès de employés. Ce module a été présenté lors de l'événement international Adaptation Futures à Montréal (Kiosque Desjardins).
Gestion de placements et investissements	<ul style="list-style-type: none"> Desjardins Société de placement (DSP) a rendu sa gamme de fonds de placement en titres à revenu fixe plus accessible : elle offre maintenant cinq catégories de parts destinées aux particuliers pour les Fonds Desjardins et les Fonds Desjardins SociéTerre. Neuf fonds négociés en bourse (FNB) trajectoire zéro émission nette d'ici 2050 sont offerts. DSP participe à la Net Zero Asset Managers Initiative pour définir ses cibles intermédiaires à horizon 2030 et réaliser son ambition zéro émission nette pour les fonds et portefeuilles Desjardins d'ici 2050. Un premier calcul des émissions financées de la gamme SociéTerre (actions et obligations de sociétés) a été effectué en utilisant la méthodologie PCAF. Une première capsule de formation consacrée aux changements climatiques et s'adressant aux conseillers des caisses a été diffusée. Au total, 255 conseillers de partout au Canada ont assisté à des présentations en 2023 sur l'objectif zéro émission nette, les changements climatiques et les stratégies à mettre en place dans les modèles de portefeuilles. Une première analyse qualitative des risques physiques et de transition a été réalisée pour les Fonds Desjardins. Desjardins Gestion internationale d'actifs (DGIA) a effectué une analyse ESG de l'ensemble de ses activités d'investissement. Cette analyse intégrait les impacts climatiques, la préservation de la biodiversité et les droits de la personne, et incluait également un cadre de consultation. DGIA a également effectué un audit énergétique de son portefeuille immobilier pour établir sa stratégie de décarbonation et ainsi réduire ses émissions financées.

Introduction

Gouvernance

Stratégie

Identification des risques et opportunités climatiques

Approche des risques climatiques

Risques liés aux changements climatiques

Opportunités liées aux changements climatiques

► Impact des risques et opportunités liés au climat sur les affaires, la stratégie et la planification financière

Scénarios climatiques et résilience de la stratégie

Notre action pour protéger la biodiversité

Gestion des risques

Mesures et cibles

Annexes

Impact des risques et opportunités liés au climat sur les affaires, la stratégie et la planification financière

Le Mouvement Desjardins reconnaît que les changements climatiques peuvent avoir des incidences sur son processus de planification financière et sur la stratégie de l'organisation.

Les travaux d'analyse et de quantification du risque lié aux changements climatiques en cours permettent au Mouvement Desjardins de mieux comprendre les répercussions des changements climatiques sur ses coûts et revenus d'exploitation, ses placements et investissements, sa répartition du capital, ses acquisitions ou cessions et son accès au capital, entre autres.

En avril 2021, le Mouvement Desjardins a annoncé son ambition climatique renouvelée et le nouveau plan d'action pour atteindre, d'ici 2040, un bilan zéro émission nette sur ses opérations étendues (bâtiments, déplacements d'affaires et chaîne d'approvisionnement) et sur les activités de financement et d'investissement de ses fonds propres dans trois secteurs clés intenses en carbone : l'énergie, le transport et l'immobilier. Cette ambition climatique a été annoncée avec un premier jalon quinquennal, dans lequel Desjardins s'engage à atteindre plusieurs cibles et mesures d'ici 2025.

Notre ambition climatique s'appuie sur les projets et stratégies mis en place dans le passé, y compris des cibles de décarbonation des investissements de nos fonds propres et du Régime de rentes du Mouvement Desjardins, des investissements et financements importants dans le secteur des énergies renouvelables, l'intégration des critères ESG et un engagement actionnarial soutenu (voir les pages 23, 24, 61 de notre [Rapport de responsabilité sociale et coopérative](#)).

L'élargissement du périmètre de notre stratégie climatique vers des émissions qui sont hors du contrôle direct du Mouvement Desjardins nécessite une transformation en profondeur de nos pratiques. Cela se traduit par la mise en place de cibles et d'initiatives à court et à moyen terme en lien avec nos activités financières, précisées dans la figure ci-contre : soutien aux énergies renouvelables, accompagnement des secteurs intenses en carbone et élaboration d'un positionnement sur le secteur de l'énergie. Ces cibles et initiatives touchent également la décarbonation de nos opérations (cible basée sur la science et quantification des émissions de GES de notre chaîne d'approvisionnement). En parallèle, nous travaillons toujours à former nos employés aux concepts du développement durable.

Ambition climatique du Mouvement Desjardins

Objectifs et cibles quantitatives à moyen terme

2025

- 35 % d'énergie renouvelable dans nos financements du secteur de l'énergie
- 2 G\$ d'investissements directs en infrastructures d'énergie renouvelable (+ 66 % par rapport à 2020)
- Participation dans 6 projets de biométhanisation (+5 projets par rapport à 2020)

2030

- Atteindre nos cibles de réduction des émissions de GES issues de nos financements (portées 1 et 2 : -35 %-45 % en intensité, et portée 3 : -25 % en absolu) et de nos investissements (portées 1 et 2 : -50 % en absolu) du portefeuille du secteur pétrolier et gazier
- Atteindre nos cibles de financements dans les énergies renouvelables (5 G\$ et au moins trois fois plus que dans les énergies fossiles)
- Atteindre nos cibles basées sur la science pour les émissions de nos fonds propres et de nos financements selon les exigences de la SBTi
- Atteindre notre cible opérationnelle de réduction des GES alignée sur la science (1,5 °C) de -50 % pour 2030

Stratégie climat Zéro émission nette

2040

- Opérations étendues : bâtiments, déplacements professionnels et chaîne d'approvisionnement
- Financements et investissements de nos fonds propres (secteurs ciblés : énergie, transport et immobilier)

Objectif 2050 zéro émission nette du Mouvement : Business Ambition for 1.5°C

Introduction

Gouvernance

Stratégie

Identification des risques et opportunités climatiques

Approche des risques climatiques

Risques liés aux changements climatiques

Opportunités liées aux changements climatiques

► Impact des risques et opportunités liés au climat sur les affaires, la stratégie et la planification financière

Scénarios climatiques et résilience de la stratégie

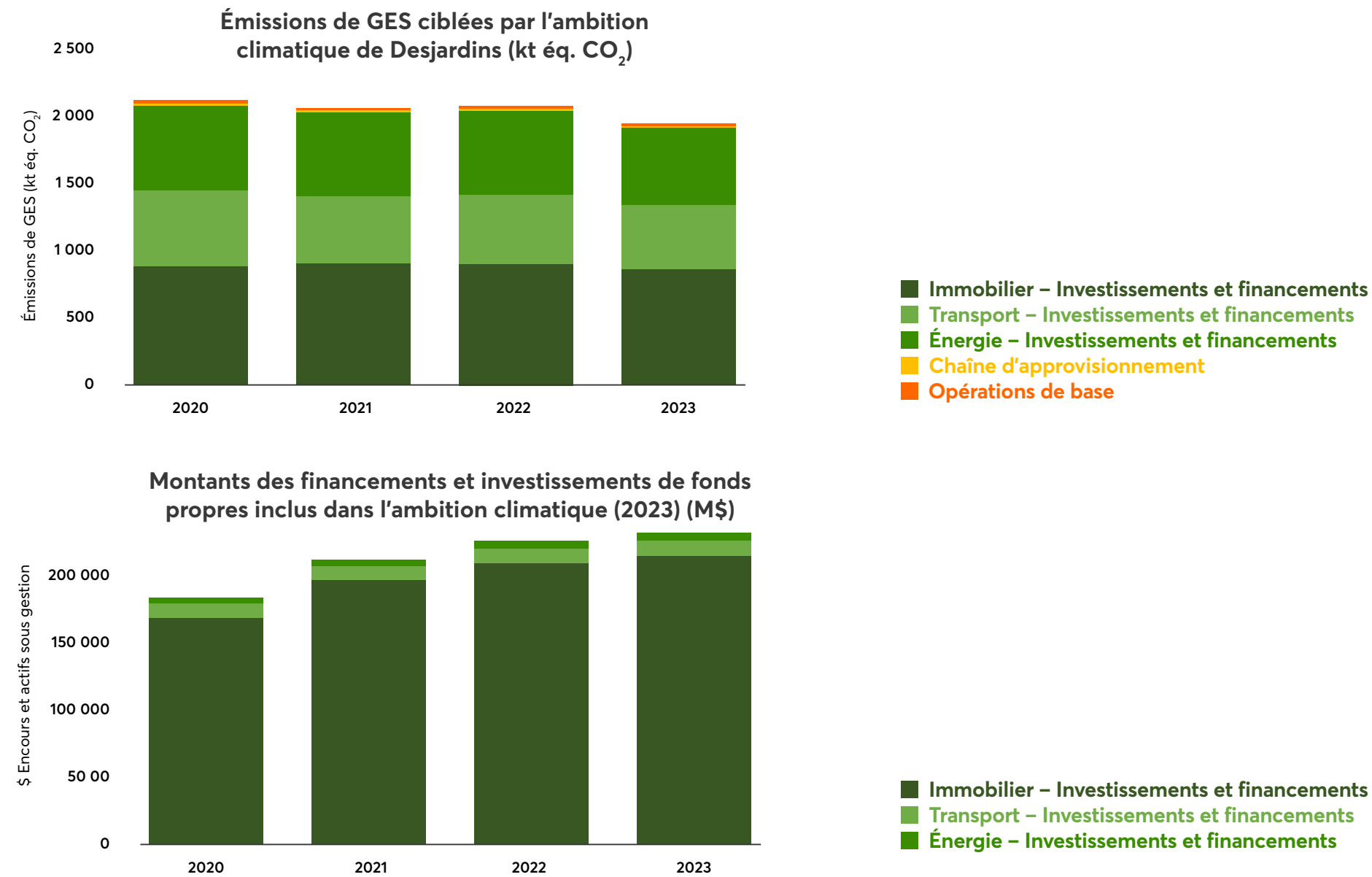
Notre action pour protéger la biodiversité

Gestion des risques

Mesures et cibles

Annexes

Les graphiques ci-dessous montrent l'évolution des activités incluses dans le périmètre de notre ambition climatique en émissions absolues depuis 2020 et en millions de dollars financés ou investis dans les secteurs du transport, de l'immobilier et de l'énergie. Le détail des émissions opérationnelles et financées se trouve dans la section Mesures et cibles.



À la fin 2023, les émissions de GES opérationnelles et financées calculées se chiffraient à environ 2 millions de t éq. CO₂. Le total de nos émissions absolues a diminué graduellement depuis 2020 (-8 %). Parallèlement, au cours de cette même période, nos actifs totaux dans ce périmètre ont augmenté de 162 G\$ à 205 G\$ (26 %). Ainsi, l'intensité carbone de nos portefeuilles diminue de manière importante chaque année.

Il faut également mentionner que le suivi de notre ambition climatique se révèle actuellement très complexe en raison du manque de données réelles, notamment dans les secteurs du transport et de l'immobilier. Nous travaillons constamment à améliorer les données utilisées pour réaliser ces calculs. Plusieurs d'entre eux seront refaits avec le temps à partir des données de base pour bien mesurer la performance réelle. Le Programme ESG mis en place en 2023 par Desjardins vise à rehausser considérablement la qualité des données utilisées dans les calculs.

Depuis 2022, un indicateur de suivi développé par les équipes de gestion du risque du Mouvement Desjardins nous permet de mesurer notre appétit pour le risque climatique. Pour l'exercice 2023, cet indicateur est favorable.



Introduction

Gouvernance

Stratégie

Identification des risques et opportunités climatiques

Approche des risques climatiques

Risques liés aux changements climatiques

Opportunités liées aux changements climatiques

► Impact des risques et opportunités liés au climat sur les affaires, la stratégie et la planification financière

Scénarios climatiques et résilience de la stratégie

Notre action pour protéger la biodiversité

Gestion des risques

Mesures et cibles

Annexes

Nos positionnements à l'égard du secteur de l'énergie

Au cours des trois dernières années, Desjardins a adopté plusieurs positionnements pour soutenir la transition vers un secteur énergétique faible en carbone et aligné sur les objectifs de l'Accord de Paris.

Ces positionnements reflètent des travaux approfondis d'analyse et des efforts continus pour mesurer notre exposition, identifier les opportunités d'investissement et de financement et soutenir nos membres et clients ainsi que les sociétés dans lesquelles nous investissons dans le cadre de la transition.

Secteur	Année de mise en place	Éléments clés
Charbon thermique	2020	<p>Desjardins n'investira pas ses fonds propres dans les entreprises qui répondent à un ou plusieurs des critères ci-dessous, ni ne leur fournira de produits financiers (incluant les produits de financement aux entreprises, d'intermédiation bancaire, de prêts ou d'assurance) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entreprises qui exploitent ou développent des mines de charbon thermique; • Entreprises dont la capacité installée de génération électrique issue du charbon est supérieure à 5 GW ou à 10 % de leur capacité totale; • Entreprises qui développent de nouveaux projets de construction de mines, centrales ou infrastructures de charbon, ou encore d'extension ou de rénovation d'installations existantes.
Pétrole et gaz	2023	<p>Cibles pour les financements bancaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entre 2020 et 2030, réduction de 35 % à 45 % des émissions de GES financées directes (portée 1) et indirectes liées à l'utilisation d'électricité et de vapeur ainsi qu'au chauffage et au refroidissement (portée 2) des entreprises des secteurs intégrés et en amont, en intensité physique (t éq. CO₂/TJ, calcul sur la base de l'engagement). • Entre 2020 et 2030, réduction de 25 % en absolu des émissions de GES financées indirectes liées à l'utilisation des produits vendus (portée 3, catégorie 11) des entreprises des secteurs en amont et intermédiaire (pipelines), des raffineries et des compagnies intégrées (t éq. CO₂, calcul à partir de l'engagement). • Desjardins ne financera pas de projets d'énergie fossile en zone arctique et en eaux très profondes ni de projets de développement de nouvelles infrastructures (sites d'extraction, pipelines, raffineries). • Desjardins ne financera pas les grandes entreprises mondiales du secteurs pétrolier et gazier, sauf si elles sont engagées dans la transition énergétique ou qu'elles souhaitent financer leurs projets de transition. <p>Cible pour les investissements des fonds propres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entre 2020 et 2030, réduction de 50 % en absolu des émissions de GES financées directes (portée 1) et indirectes liées à l'utilisation d'électricité ou de vapeur ainsi qu'au chauffage et au refroidissement (portée 2) des entreprises de l'ensemble du secteur pétrolier et gazier (t éq. CO₂, calcul à partir de l'actif sous gestion).
Énergies renouvelables	2023	<p>Financements :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entre 2023 et 2030, au moins trois fois plus de financements bancaires auront été engagés dans les énergies renouvelables que dans les énergies fossiles. • Entre 2020 et 2030, Desjardins aura engagé au moins 5 G\$ de financements bancaires pour soutenir des projets d'énergie renouvelable et de transition énergétique. • D'ici 2030, Desjardins atteindra au moins 60 % de financements bancaires pour le secteur des énergies renouvelables dans le portefeuille bancaire du secteur de l'énergie. <p>Investissements :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'ici 2025, Desjardins aura un portefeuille de 2 G\$ d'investissements en infrastructures d'énergie renouvelable pour ses fonds propres et le Régime de rentes du Mouvement Desjardins.

L'ensemble des positionnements se trouve à la page [27](#) du Rapport de responsabilité sociale et coopérative.

Introduction

Gouvernance

Stratégie

Identification des risques et opportunités climatiques

Approche des risques climatiques

Risques liés aux changements climatiques

Opportunités liées aux changements climatiques

Impact des risques et opportunités liés au climat sur les affaires, la stratégie et la planification financière

► Scénarios climatiques et résilience de la stratégie

Notre action pour protéger la biodiversité

Gestion des risques

Mesures et cibles

Annexes

Scénarios climatiques et résilience de la stratégie

Scénarios climatiques et projets pilotes

De nombreux facteurs rendent difficile l'intégration des changements climatiques dans la stratégie d'une institution financière comme le Mouvement Desjardins, tels que des horizons temporels éloignés, la multiplicité des facteurs de risques physiques ou de transition, les liens de causalité complexes entre les variables climatiques ou socioéconomiques et les incidences financières sur nos membres et clients ou sur nos secteurs d'affaires, ou encore le large choix de modèles et de scénarios quant aux futurs possibles.

Afin d'intégrer les plus récents développements sectoriels sur ce sujet dans une approche coordonnée au niveau mondial, le Mouvement Desjardins a participé à plusieurs projets pilotes de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE IF) : en 2018-2019 pour développer un outil d'analyse des risques climatiques permettant d'estimer la valeur à risque des investissements selon deux scénarios (1,5 °C et 2 °C), et en 2020 pour développer un outil d'évaluation des répercussions du facteur de risque inondation sur le secteur assurance de dommages en Ontario selon deux scénarios climatiques (Representative Concentration Pathway-RCP 4.5 et 8.5). Depuis 2021, plusieurs membres des équipes du Mouvement Desjardins participent à différents modules, groupes de travail et formations spécialisées du programme Climat/GIFCC de la PNUE IF. En 2023, les modules auxquels nos équipes ont participé incluent les suivants : simulation de crise climatique, test de plusieurs plateformes externes d'analyse des risques climatiques, données de risques physiques et analyse du risque de responsabilité lié aux changements climatiques.

Toujours en 2023, Desjardins Groupe d'assurances générales (DGAG) a participé au projet pilote de la Banque du Canada sur l'analyse (en anglais seulement) des risques financiers potentiels dans le secteur de l'immobilier résidentiel résultant d'inondations réelles et projetées causées par des événements météorologiques extrêmes au Canada.

En collaboration avec une firme externe, le Mouvement Desjardins a par ailleurs défini en 2020 quatre scénarios climatiques qui serviront de base aux analyses en cours et à venir concernant les répercussions potentielles des changements climatiques. Ces scénarios, illustrés ci-dessous, représentent un éventail de futurs plausibles en fonction des trajectoires climatiques qui pourraient se matérialiser. Ils sont alignés sur les scénarios de référence définis par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et le Network for Greening the Financial System (NGFS) (voir tableau ci-dessous).

Plusieurs équipes du Mouvement Desjardins ont réalisé de premières simulations de crise pour évaluer l'impact des changements climatiques sur nos activités d'assurance (risques physiques) et sur nos investissements (risques de transition). Ces analyses s'intègrent aux évaluations internes des risques et de la solvabilité (dispositif ORSA) de nos assureurs de dommages et de personnes. Elles ont été effectuées sur des portefeuilles encore limités (placements en actions et obligations de société, biens immobiliers assurés), et se sont basées essentiellement sur des scénarios de maintien du statu quo (RCP 8.5) pour les risques physiques et des scénarios de transition ordonnée ou désordonnée, alignés sur une élévation des températures moyennes de 1,5 °C ou inférieure à 2 °C d'ici la fin du siècle. Elles comportent actuellement de nombreuses incertitudes, notamment liées au manque de données, aux hypothèses choisies et aux méthodologies disponibles.

En tenant compte de ces limites, les conclusions indiquent des impacts généralement faibles pour ce qui est des risques physiques sur les horizons temporels considérés. Les risques de transition sont potentiellement plus importants, d'après le modèle utilisé sur nos fonds propres (Climate Value at Risk, développé par MSCI). Cependant, les résultats reflètent des impacts sur un horizon temporel lointain et ne tiennent pas compte des mesures d'atténuation qui pourront être appliquées d'ici là (réallocation sectorielle, sélection des émetteurs les moins à risque, etc.).

Notre participation aux diverses initiatives externes comme le PNUE IF et le projet pilote de la Banque du Canada ainsi que notre expertise et notre expérience à l'interne nous permettent de continuer à progresser dans notre démarche de quantification des impacts des facteurs de risques physiques et de transition.

Scénario	Décarbonation profonde, action tardive	Décarbonation profonde, action rapide	Décarbonation légère	Maintien du statu quo
Trajectoire	Les pays adoptent des mesures pour limiter le réchauffement climatique à 2 °C ou moins d'ici 2100, mais la mise en place d'une action à l'échelle mondiale est tardive, ce qui entraîne une transition désordonnée.	Les pays adoptent des mesures pour limiter le réchauffement climatique à 2 °C ou moins d'ici 2100, la transition est ordonnée et globalement conforme à l'objectif de l'Accord de Paris dès 2020.	Les pays agissent conformément à leurs engagements dans le cadre de l'Accord de Paris. Les actions ne sont pas suffisantes pour limiter le réchauffement à 2 °C d'ici 2100.	Aucune mesure additionnelle n'est prise pour limiter le réchauffement climatique. Les émissions augmentent sans contrainte.
Hausse de la température mondiale en 2100	≤ 2	≤ 2	~ 3	≥ 4

Introduction

Gouvernance

Stratégie

Identification des risques et opportunités climatiques

Approche des risques climatiques

Risques liés aux changements climatiques

Opportunités liées aux changements climatiques

Impact des risques et opportunités liés au climat sur les affaires, la stratégie et la planification financière

Scénarios climatiques et résilience de la stratégie

► Notre action pour protéger la biodiversité

Gestion des risques

Mesures et cibles

Annexes

Notre action pour protéger la biodiversité

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Elle constitue la richesse de notre planète. Il est maintenant connu que les changements climatiques et la perte croissante de biodiversité mettent en danger notre qualité de vie et le développement économique de nos sociétés. Le Forum économique mondial classe la perte de biodiversité et l'effondrement des écosystèmes comme le quatrième risque en importance dans le monde au cours des dix prochaines années. De plus, selon l'organisation, près de 50 % du PIB est modérément ou fortement dépendant de la nature, tandis que le pourcentage restant est y est lié dans une moindre mesure.

Desjardins Gestion internationale d'actifs (DGIA) et Desjardins Société de placement (DSP) ont participé à plusieurs présentations lors de conférences comme celles de l'Association pour l'investissement responsable (AIR) et de l'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM). Les deux groupes de placement ont également signé, en 2022, l'engagement du milieu financier pour la biodiversité (Finance for Biodiversity Pledge). L'objectif de cet engagement est que les entreprises signataires prennent en compte la restauration et la protection de la biodiversité dans l'élaboration de leurs solutions de placement et qu'elles respectent les cinq principes suivants d'ici 2024 :

- Collaborer et partager leurs connaissances en lien avec la biodiversité;
- Inclure le sujet de la biodiversité dans les dialogues avec les entreprises;
- Comprendre l'impact de leurs activités de placements sur la biodiversité;
- Se doter de cibles en matière de biodiversité;
- Inclure leurs avancées en matière de biodiversité dans leurs rapports annuels.

Depuis la signature du Finance for Biodiversity Pledge, DGIA a commencé à étudier les dépendances et les impacts sur la nature ainsi que les risques et les opportunités liés à la biodiversité dans ses portefeuilles. Elle a également participé à de nombreux groupes de travail dans le but d'approfondir ses connaissances sur l'intégration de la biodiversité. DGIA a aussi travaillé sur un rapport concernant le lien entre la biodiversité et le climat. Des informations complémentaires sont disponibles dans le Rapport d'activité sur l'investissement responsable publié chaque année [ici](#).

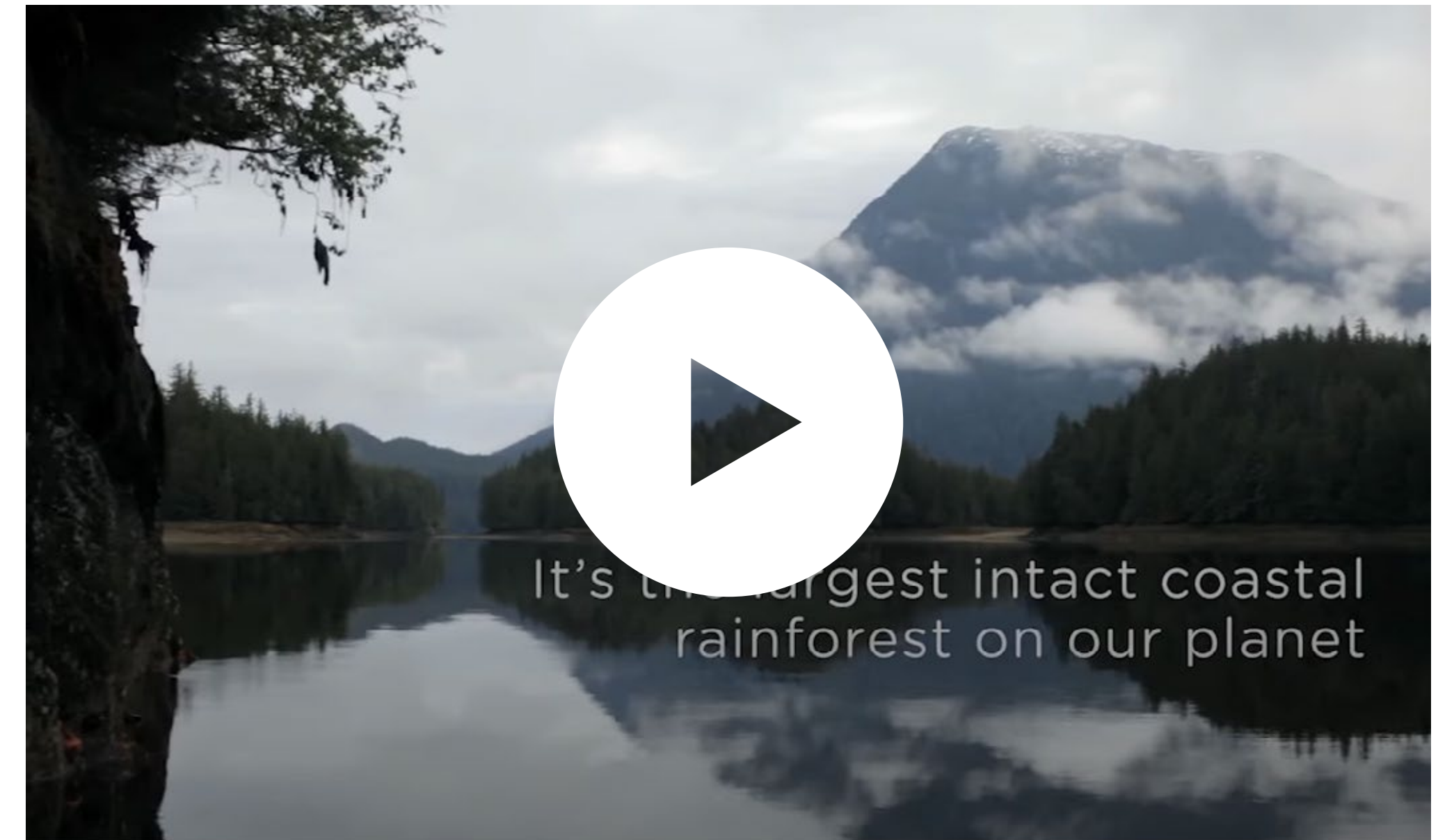
Depuis 2021, DGIA est membre de l'initiative FAIRR (Farm Animal Investment Risk and Return), qui facilite la collaboration entre les investisseurs relativement aux enjeux agricoles matériels, notamment les risques ESG dans le secteur alimentaire mondial. DGIA, en collaboration avec FAIRR, continue d'échanger avec des compagnies du secteur alimentaire sur la diversification des protéines, la gestion des déchets et la pollution.

En 2023, DSP a adopté son approche d'intendance basée sur trois thèmes prioritaires, soit le climat, la nature et les droits de la personne. À titre de gestionnaire de fonds de Desjardins, DSP partage la responsabilité commune de considérer ces trois enjeux, qui peuvent avoir des effets négatifs non seulement sur la valeur à long terme des titres en portefeuille, mais également de manière systémique sur la collectivité et la planète. La brochure explicative de la politique d'intendance est disponible [ici](#).

La compensation de l'empreinte carbone de Desjardins permet par ailleurs de favoriser la conservation de forêts et de leurs écosystèmes.

Voici un exemple de projet axé sur la biodiversité dans notre portefeuille de compensation.

Great Bear Forest Carbon Project (C.-B.) : Projet de conservation et de gestion de la plus grande forêt pluviale tempérée dans le monde (14 millions d'acres). Les vastes ressources de cette forêt sont précieuses pour les Premières Nations, les groupes environnementaux, les entreprises forestières et les gouvernements qui, ensemble, ont adopté une approche de gestion écosystémique valorisant la forêt comme un système équilibré qui soutient la biodiversité et les communautés.



[Vidéo en anglais seulement](#)

Introduction

Gouvernance

Stratégie

Gestion des risques

Intégration des risques liés aux changements climatiques dans la gestion des risques de l'organisation

Processus de gestion des risques liés aux changements climatiques

Processus d'identification et d'évaluation des risques liés aux changements climatiques

Mesures et cibles

Annexes

GESTION DES RISQUES



Gestion des risques

Intégration des risques liés aux changements climatiques dans la gestion des risques de l'organisation

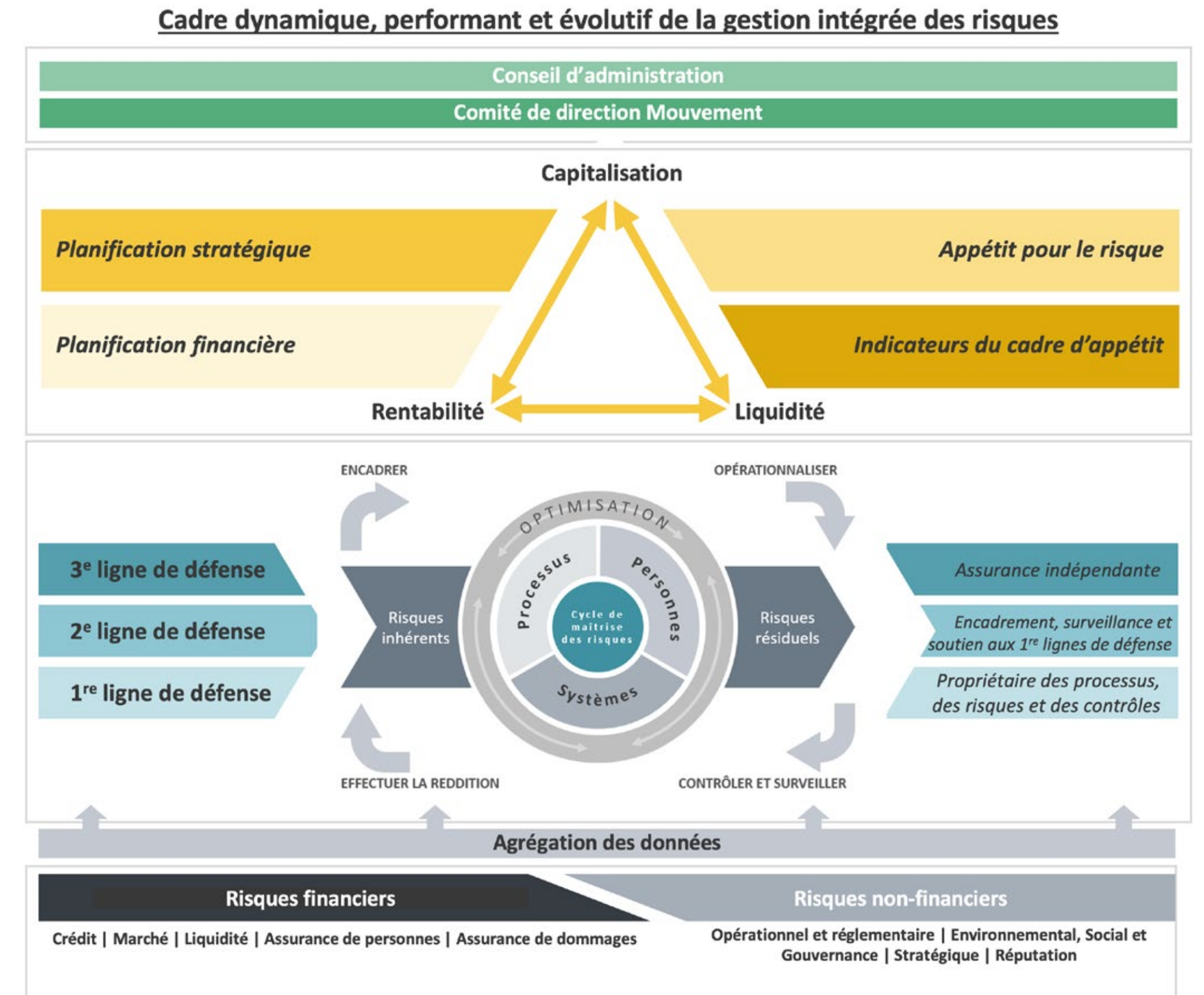
En conformité avec notre cadre de gestion intégrée des risques (voir figure ci-contre), les secteurs d'affaires, en première ligne de défense, sont propriétaires de leurs risques. Ils ont par conséquent la responsabilité d'identifier et d'évaluer les risques liés aux changements climatiques qui résultent de leurs activités spécifiques, de les atténuer lorsqu'ils dépassent leur appétit pour le risque et de profiter des nombreuses opportunités qu'ils recèlent. Ainsi, ils doivent mettre en œuvre les processus appropriés pour gérer ces risques et s'assurer de l'efficacité des contrôles qui y sont rattachés. Une équipe spécialisée du Bureau du développement durable les appuie dans cette gestion, en plus de jouer le rôle d'agrégateur et de coordonner les initiatives transversales à portée Mouvement.

Pour sa part, la fonction de gestion des risques encadre et surveille les risques liés aux changements climatiques par l'intermédiaire de programmes de surveillance et de revues critiques. Une équipe spécialisée en mesure des risques coordonne l'exercice d'analyse de scénarios, en assure la cohérence et agrège les résultats. Cette équipe soutient les secteurs d'affaires (responsables de mener l'exercice dans leurs propres unités) dans leurs travaux de quantification et favorise la collaboration et la recherche de synergies.

C'est également la fonction de gestion des risques qui, en tant que deuxième ligne de défense, produit le rapport trimestriel de suivi des risques pour la haute direction et le conseil d'administration, avec la collaboration du Bureau du développement durable et des secteurs d'affaires. Une divulgation spécifique sur le sujet, plus détaillée, est faite au comité de gestion Finances et Risques Mouvement (CGFRM) annuellement. De son côté, le Comité des risques liés aux facteurs ESG (anciennement le comité des risques liés aux changements climatiques), qui relève du CGFRM et qui ajoute à son mandat les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance, effectue un suivi mensuel des risques inclus dans son mandat. Il est appuyé dans cette tâche par le comité d'orientation ESG, qui soutient la gestion adéquate des activités des secteurs d'affaires en matière de risques ESG. Le Comité des risques liés aux facteurs ESG s'assure également que les initiatives et plans d'action en cours et à venir progressent conformément à ce qui a été planifié.

Finalement, le Bureau de la surveillance du Mouvement Desjardins exerce son rôle de troisième ligne de défense en s'assurant que tous les éléments nécessaires à une bonne gestion des risques liés aux changements climatiques sont ou seront mis en œuvre dans les délais prévus et appropriés, et que leur efficacité est démontrée. Après un premier audit sur la mise en œuvre de la Politique de développement durable du Mouvement Desjardins par les secteurs d'affaires en 2019, un nouvel audit, portant cette fois-ci sur l'intégration des facteurs ESG (incluant les risques) au modèle d'affaires et aux opérations de Desjardins, a été effectué en 2022. Les plans d'action développés en réponse aux constats du Bureau de la surveillance sont en cours de réalisation, et ces travaux s'échelonneront jusqu'en 2025.

Cadre de gestion intégrée des risques



Introduction**Gouvernance****Stratégie****Gestion des risques**

Intégration des risques liés aux changements climatiques dans la gestion des risques de l'organisation

► Processus de gestion des risques liés aux changements climatiques

► Processus d'identification et d'évaluation des risques liés aux changements climatiques

Mesures et cibles**Annexes**

Processus de gestion des risques liés aux changements climatiques

En continuité avec les actions de 2022, plusieurs éléments structurants ont été mis en œuvre en 2023 afin de renforcer les processus de gestion des risques climatiques. À la suite de l'adoption de la politique sur la gestion des risques ESG par le conseil d'administration et de la directive sur la gestion des risques liés aux changements climatiques par le comité de direction Mouvement en 2022, celles-ci ont été adoptées dans les différentes composantes du Mouvement Desjardins afin d'être opérationnalisées.

Les outils et pratiques déjà en place, notamment l'engagement actionnarial auprès des sociétés incluses dans nos portefeuilles de fonds propres, les grilles d'évaluation ESG lors de l'octroi et de la révision des dossiers de financement Entreprises, les cibles de décarbonation des portefeuilles, les revues critiques de projets et de positionnements et l'exercice d'identification et d'évaluation qualitative des risques liés aux changements climatiques, continuent d'être utilisés et déployés, en plus d'évoluer et d'étendre leur périmètre. L'importance accordée aux risques climatiques dans les processus décisionnels s'en trouve ainsi assurée, et même augmentée, ce qui contribue à la progression en continu de la maturité de la gestion des risques dans l'organisation.

De plus, afin de rehausser les pratiques actuelles, d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés et de nous aligner sur les obligations réglementaires grandissantes, nous réalisons des activités d'amélioration du processus de gestion des risques climatiques, activités qui se poursuivent dans le cadre du Programme ESG (p. 9). Ce programme à portée Mouvement comporte trois projets distincts, mais étroitement interreliés, soit les données, la gestion des risques et la divulgation. Il a été lancé afin de mobiliser toute l'organisation envers le même objectif, soit de développer des pratiques de divulgation améliorées répondant aux exigences réglementaires, et d'accélérer et de coordonner la mise en œuvre de la gestion des risques climatiques à travers l'organisation. Le Mouvement optimise ainsi ses efforts afin d'également satisfaire les attentes des membres et clients et de la société civile.

Processus d'identification et d'évaluation des risques liés aux changements climatiques

Le Mouvement Desjardins a renouvelé son exercice d'identification et d'évaluation qualitative de ses risques liés aux changements climatiques en 2023. Les résultats ont été présentés au comité de gestion Finances et Risques Mouvement dans le cadre de la reddition annuelle qui lui est faite. Dans une perspective d'amélioration continue, cette approche d'analyse qualitative a encore une fois été bonifiée. L'utilisation d'une taxonomie plus précise des risques liés aux changements climatiques, développée en 2022, ainsi que la préparation en amont des mises en situation communes utilisées lors des entrevues, ont permis d'approfondir et d'enrichir les travaux. Partant de cette taxonomie, le Bureau du développement durable a mené des entrevues avec les spécialistes de chacun des secteurs d'affaires ainsi que de plusieurs fonctions de soutien afin d'évaluer l'importance de chacun des risques répertoriés dans la taxonomie pour leurs activités respectives. En plus de révéler les principaux risques auxquels le Mouvement est exposé (comme identifié dans le tableau synthèse à la page 13) et d'en améliorer la compréhension commune, cette approche multidisciplinaire permet d'orienter les travaux d'analyse et de développement des stratégies et positionnements sectoriels. Dans un contexte où les changements climatiques sous toutes leurs facettes s'accompagnent de multiples défis et opportunités, ce rehaussement de la compréhension commune est primordial pour bien cerner ce qui touche le Mouvement ainsi que ses membres et clients, et être en mesure de bien accompagner ces derniers dans la transition et l'adaptation climatiques.

En plus de l'exercice annuel du Mouvement présenté ci-dessus, chaque secteur d'affaires intègre l'identification et l'évaluation des risques climatiques à ses activités. C'est le cas, notamment, lors du démarrage de projets majeurs, de transactions importantes et du développement de nouveaux produits, de même que dans le cadre de positionnements stratégiques. Ainsi, les risques climatiques sont pris en considération dans les analyses en amont des décisions, notamment par le biais d'une revue critique par la fonction de gestion des risques.

Finalement, plusieurs analyses quantitatives et qualitatives ciblées (p. ex. : sur le risque d'écoblanchiment) viennent renseigner et appuyer l'identification et l'évaluation des risques climatiques. Beaucoup d'efforts sont actuellement déployés dans le cadre du Programme ESG afin d'approfondir, de diversifier et d'élargir le périmètre de quantification des risques à travers le Mouvement, et ce, dans l'optique de continuellement améliorer cette importante étape du processus de gestion des risques liés aux changements climatiques.

Introduction

Gouvernance

Stratégie

Gestion des risques

Mesures et cibles

Tableau sommaire des mesures et cibles liées aux changements climatiques

Indicateurs de risques et d'opportunités liés au climat

Émissions de GES de nos opérations et carboneutralité

Émissions de GES liées à nos activités financières

Cibles

Annexes

MESURES ET CIBLES



Mesures et cibles

Tableau sommaire des mesures et cibles liées aux changements climatiques

La gestion de notre performance, de nos risques et de nos opportunités en lien avec les changements climatiques est fondée sur la mesure et le suivi d'indicateurs au sein des principales activités des fonctions de soutien, dont les plus importants sont résumés ci-dessous.

Introduction

Gouvernance

Stratégie

Gestion des risques

Mesures et cibles

► Tableau sommaire des mesures et cibles liées aux changements climatiques

Indicateurs de risques et d'opportunités liés au climat

Émissions de GES de nos opérations et carboneutralité

Émissions de GES liées à nos activités financières

Cibles

Annexes

Activité	Mesure	Cible	2023	2022	2021	2020	
Investissements	Évolution des émissions financées absolues du portefeuille d'actions et obligations des fonds propres des assureurs par rapport à notre année de référence (2020)		-14,4 %	-15,1 %	2 %	année de base	
	Montant des investissements dans les énergies renouvelables (fonds propres et Régime de rentes du Mouvement Desjardins)		2 G\$ en 2025	1,9 G\$ (T3 2023)	1,7 G\$ (T3 2022)	1,5 G\$	1,2 G\$
	Évolution des émissions de GES financées absolues directes (portée 1) et indirectes liées à l'utilisation d'électricité et de vapeur et au chauffage et au refroidissement (portée 2) des entreprises de l'ensemble du secteur pétrole et gaz (t éq. CO ₂ , calcul à partir de l'actif sous gestion)		-50 % en 2030 par rapport à 2020	26 %	34 %	28 %	année de base
Financements	Exposition en cas de défaut dans les secteurs liés au carbone (% et G\$)		22 % (85 G\$)	19 % (71 G\$)	nd	nd	
	Exposition en cas de défaut dans les secteurs liés au carbone (% et G\$, énergie fossile seulement)		0,6 % (2,3 G\$)	0,6 % (2,1 G\$)	0,6 % (2,1 G\$)	0,7 % (2,2 G\$)	
	Exposition totale en cas de défaut pour le secteur de la production d'électricité (M\$ et % de source renouvelable, fossile ou autre)		3,2 G 94 % / 5 % / 1 %	1,6 G 83 % / 16 % / 1 %	1,2 G 82 % / 16 % / 2 %	1,0 G 85 % / 10 % / 5 %	
	Part des énergies renouvelables dans les financements accordés aux grandes entreprises du secteur de l'énergie		35 % en 2025 60 % en 2030	59 %	40 %	31 %	28 %
	Nombre cumulatif de projets de biométhanisation financés		6 projets en 2025	2	2	1	1
Émissions de GES (activités financières)	Émission cumulative d'obligations durables		1 000 M\$	500 M\$	500 M\$	0 M\$	
	Pétrole et gaz : émissions de GES financées directes (portée 1) et indirectes liées à l'utilisation d'électricité et de vapeur et au chauffage et au refroidissement (portée 2) des entreprises des secteurs intégrés et en amont, en intensité physique (t éq. CO ₂ /TJ, calcul sur la base de l'engagement)		-35 % à -45 % en 2030 par rapport à 2020	-2 %			année de base
	Pétrole et gaz : émissions de GES financées indirectes liées à l'utilisation des produits vendus (portée 3, catégorie 11) des entreprises des secteurs en amont et intermédiaire (pipelines), des raffineries et des compagnies intégrées (t éq. CO ₂ , calcul à partir de l'engagement)		-25 % en 2030 par rapport à 2020	-36 %*			année de base
	Hypothèques résidentielles (kt éq. CO ₂ et t éq. CO ₂ /\$ d'encours, score de qualité de donnée PCAF 5) ¹			328 kt éq. CO ₂ 2,7 t éq. CO ₂ /M\$	394 kt éq. CO ₂ 3,2 t éq. CO ₂ /M\$	350 kt éq. CO ₂ 3,1 t éq. CO ₂ /M\$	349 kt éq. CO ₂ 3,4 t éq. CO ₂ /M\$
	Prêts aux particuliers pour les véhicules à moteur (kt éq. CO ₂ et t éq. CO ₂ /\$ d'encours, score de qualité de donnée PCAF 3 à 5) ²			325 kt éq. CO ₂ 71 t éq. CO ₂ /M\$	351 kt éq. CO ₂ 78 t éq. CO ₂ /M\$	374 kt éq. CO ₂ 89 t éq. CO ₂ /M\$	437 kt éq. CO ₂ 100 t éq. CO ₂ /M\$
	Immobilier commercial (prêts et investissements, kt éq. CO ₂ et t éq. CO ₂ /\$ d'encours ou d'investissement, score de qualité de donnée PCAF 1 à 5) ³			541 kt éq. CO ₂ 10,6 t éq. CO ₂ /M\$	559 kt éq. CO ₂ 11,2 t éq. CO ₂ /M\$	562 kt éq. CO ₂ 12,1 t éq. CO ₂ /M\$	528 kt éq. CO ₂ 12,1 t éq. CO ₂ /M\$
	Actions et obligations de sociétés (fonds propres des assureurs, kt éq. CO ₂ et t éq. CO ₂ /\$ d'encours ou d'investissement, score de qualité de donnée PCAF 1 à 4) ⁴			316 kt éq. CO ₂ 23,9 t éq. CO ₂ /M\$	314 kt éq. CO ₂ 29,6 t éq. CO ₂ /M\$	375 kt éq. CO ₂ 35,2 t éq. CO ₂ /M\$	369 kt éq. CO ₂ 41,0 t éq. CO ₂ /M\$

* La diminution rapide en 2023 des émissions de GES financées liées au secteur de l'énergie résulte de plusieurs facteurs : émissions de GES réelles, exposition de Desjardins et valeur des entreprises (basée sur l'Enterprise Value Including Cash - EVIC). Dans un contexte de variation importante des valeurs des entreprises du secteur énergétique, Desjardins suit de près les analyses et les recommandations du PCAF relativement à l'impact des fluctuations de l'EVIC sur le calcul des émissions financées.

Introduction

Gouvernance

Stratégie

Gestion des risques

Mesures et cibles

► Tableau sommaire des mesures et cibles liées aux changements climatiques

Indicateurs de risques et d'opportunités liés au climat

Émissions de GES de nos opérations et carboneutralité

Émissions de GES liées à nos activités financières

Cibles

Annexes

Activité	Mesure	Cible	2023	2022	2021	2020
Opérations	Émissions directes de GES (portée 1, t éq. CO ₂) ^{5,8}	-50% entre 2020 et 2030	4 963	5 033 ⁹	5 868 ⁹	5 968
	Émissions indirectes de GES (portée 2, t éq. CO ₂) ^{6,8}		1 083	1 163 ⁹	1 208 ⁹	1 680
	Émissions indirectes de GES (portée 3, t éq. CO ₂) ^{7,8}		13 348	12 816	9 625	15 030
	• Papier (portée 3, catégories 1 et 5)		7 039	8 298	7 989	11 553
	• Déplacements d'affaires (portée 3, catégorie 6)		6 309	4 518	1 636	3 477
	Émissions totales (t éq. CO ₂) ⁸		19 394	19 012	16 701	22 678
	Intensité des émissions (portées 1 et 2, kg éq. CO ₂ /m ²) ¹⁰		4,3	4,2	4,8	6,2
	Intensité énergétique (portées 1 et 2, GJ/m ²)		0,72	0,76	0,78	0,83
	Achat d'électricité renouvelable (GWh et %)		279 (95 %)	277 (95 %)	280 (95 %)	294 (95 %)
	Part des énergies renouvelables dans le mix total (%)		88 %	89 %	86 %	84 %
Prix interne sur le carbone (\$/t éq. CO ₂)	20 \$/t éq. CO ₂	16 \$/t éq. CO ₂	14 \$/t éq. CO ₂	14 \$/t éq. CO ₂		
Matières résiduelles envoyées à l'enfouissement	784 t	728 t	708 t	945 t		
Matières résiduelles recyclées ou valorisées	1 251 t	2 208 t	1 996 t	1 985 t		



Indicateurs suivis par le comité d'orientation ESG

: PwC a procédé à une [mission d'assurance limitée](#) relativement à ces indicateurs

nd : non disponible

- La catégorie hypothèques comprend le portefeuille de prêts hypothécaires aux particuliers du Mouvement Desjardins. Avec une couverture de 96 %, le calcul exclut les prêts hypothécaires utilisés pour la construction et la rénovation, entre autres catégories qui ne répondent pas à la définition du PCAF pour cette classe d'actif.
- La catégorie financement de véhicules comprend les prêts automobiles aux particuliers du Mouvement Desjardins. Avec une couverture de 59 %, le calcul comprend les automobiles et motocyclettes et exclut les véhicules récréatifs et les bateaux.
- La catégorie immobilier commercial (investissements) comprend les placements directs en immobilier du Mouvement Desjardins. Les immeubles occupés par des employés du Mouvement Desjardins sont exclus, puisque ces émissions sont déjà comptabilisées dans les émissions opérationnelles du Mouvement.
- La catégorie d'actions et obligations de sociétés (fonds propres des assureurs) ne comprend que les actifs des entités d'assurance du Mouvement Desjardins (Desjardins Sécurité financière et Desjardins Groupe d'assurances générales), qui représentent 66 % du total des actions et des obligations au bilan du Mouvement Desjardins. Notre calcul porte sur 86 % de ce portefeuille, car il exclut les investissements dans des entreprises pour lesquelles le facteur d'attribution n'a pas pu être calculé.
- Les sources d'émissions directes (portée 1) retenues sont celles liées à la consommation de carburant des immeubles occupés par Desjardins (à titre de propriétaire ou de locataire) et des véhicules, ainsi qu'aux fuites de réfrigérants de ses sites immobiliers.
- Les émissions indirectes (portée 2) incluses sont l'électricité et la vapeur consommées dans tous les immeubles occupés par Desjardins (à titre de propriétaire ou de locataire). Les gaz inclus dans le calcul sont les suivants : CO₂, CH₄ et N₂O. Toutes les émissions sont calculées selon la méthode de localisation.
- Les autres émissions indirectes prises en compte (portée 3) incluent les déplacements d'affaires avec des véhicules de location ou personnels ainsi qu'en avion, en autobus et en train. Les émissions de GES associées à la consommation de papier sont établies à l'aide du calculateur de l'Environmental Paper Network.
- Les données de 2023 ont été comptabilisées pour l'ensemble des composantes et filiales du Mouvement Desjardins, à l'exception des fuites de réfrigérants, qui sont calculées uniquement pour les sièges sociaux (le Complexe Desjardins à Montréal et la Cité Desjardins de la coopération à Lévis). Le bilan des émissions de gaz à effet de serre opérationnelles inclut également les données relatives à Développement international Desjardins, à la Fondation Desjardins et au Régime de rentes du Mouvement Desjardins (RRMD). Les gaz inclus dans les calculs en équivalent de CO₂ (éq. CO₂) sont les suivants : CO₂, CH₄ et N₂O.
- Les corrections apportées en 2021 et 2022 concernent uniquement le recalcul de la consommation d'énergie dans les établissements d'affaires loués par Desjardins. Des données plus précises ont été obtenues pour estimer la consommation totale d'énergie et la répartition de sources d'énergie consommée pour cette catégorie de bâtiments (passage de 5 013 à 4 737 en 2021 et de 4 403 à 3 981 en 2022 pour la portée 1 et passage de 1 267 à 1 208 en 2021 et de 1 218 à 1 163 en 2022 pour la portée 2). Ces ajustements n'ont pas fait l'objet de la mission d'assurance limitée de PwC.
- L'intensité des émissions de GES est mesurée en divisant les GES totaux calculés (portées 1 et 2; CO₂, CH₄ et N₂O) par la superficie totale du périmètre opérationnel.

Introduction

Gouvernance

Stratégie

Gestion des risques

Mesures et cibles

Tableau sommaire des mesures et cibles liées aux changements climatiques

► Indicateurs de risques et d'opportunités liés au climat

► Émissions de GES de nos opérations et carboneutralité

Émissions de GES liées à nos activités financières

Cibles

Annexes

Indicateurs de risques et d'opportunités liés au climat

Le Mouvement Desjardins a entamé en 2021 l'intégration d'une série de nouveaux indicateurs ESG et climatiques dans sa structure de revue de performance. Ceux-ci font l'objet de présentations trimestrielles au comité d'orientation ESG et, pour leur majorité, au comité de direction Mouvement.

Parmi ces indicateurs, on retrouve :

- des indicateurs avancés, tels que la formation des employés du Mouvement Desjardins en développement durable, l'intégration des facteurs ESG dans nos activités, ou encore le pourcentage de nos activités pour lesquelles on mesure nos émissions financées;
- des indicateurs de performance, portant par exemple sur nos scores ESG, le respect de nos positionnements, la performance de notre offre ESG et climat et de notre programme d'obligations durables, ainsi que l'atteinte de nos cibles concernant les opportunités liées à la transition énergétique ou à la diminution de nos émissions de GES opérationnelles, des émissions de notre chaîne d'approvisionnement ou de celles de nos activités financières;
- des indicateurs de perception interne ou externe permettant d'évaluer comment le grand public, nos membres et clients ou nos employés évaluent le leadership du Mouvement quant aux enjeux ESG.

Ces indicateurs et cibles incluent également les objectifs 2025 en lien avec l'ambition climatique zéro émission nette d'ici 2040 du Mouvement Desjardins et intégreront nos cibles basées sur la science, validées à la fin 2023 par la Science Based Targets initiative (SBTi).

Lorsque pertinent, ces indicateurs et les cibles afférentes sont intégrés dans les objectifs annuels des employés et dirigeants. En 2022, un indicateur de performance ESG lié à l'évaluation des agences de notation extrafinancière a été intégré au régime général d'intéressement de l'ensemble des employés. Cet indicateur est toujours en vigueur et sera maintenu pour les années à venir.

Le Mouvement Desjardins utilise aussi un prix interne sur le carbone pour certains projets. Ce prix est lié au montant alloué à l'acquisition de crédits carbone certifiés que nous effectuons pour compenser nos émissions de gaz à effet de serre depuis 2017. Il s'élevait en moyenne à 20,00 \$/t éq. CO₂ en 2023 (pour les émissions compensées générées en 2022).

D'autres indicateurs liés à notre action sur le climat ou à notre engagement envers une transition juste sont suivis, comme la concentration de nos investissements et financements dans les secteurs liés au carbone et dans les énergies renouvelables, la quantité de papier utilisée dans nos opérations ou la masse de matières résiduelles générées.

Émissions de GES de nos opérations et carboneutralité

Nous mesurons et compensons le bilan carbone de nos opérations en incluant les émissions liées à l'énergie consommée par nos bâtiments, à nos déplacements d'affaires et à notre consommation de papier.

Comme indiqué dans le tableau précédent, les émissions opérationnelles totales ont augmenté de 2 % en 2023 comparativement à 2022. Cette augmentation a été principalement causée par la reprise des activités de déplacements qui avaient été interrompues en raison de la pandémie de COVID-19.

TRANSPORT : Tous les déplacements professionnels, notamment, avaient été suspendus en 2021, et le télétravail avait été rendu obligatoire pour plus de 90 % des employés. La reprise du service de navette entre les sièges sociaux de Montréal et de Lévis a elle aussi causé une augmentation des émissions. Nous demeurerons vigilants par rapport aux hausses constatées et avons identifié des mesures pour renverser la tendance au cours des prochaines années.

ÉNERGIE : Les modes de travail hybrides ont eu un effet positif sur l'empreinte carbone totale de nos bâtiments en réduisant la superficie des espaces nécessaires, mais aussi, dans une moindre mesure, en faisant baisser la consommation d'énergie dans nos bâtiments.

PAPIER : La consommation totale de papier a légèrement diminué en 2023 par rapport à 2022. Les efforts soutenus des équipes d'approvisionnement et des secteurs d'affaires pour réduire les impressions et la disponibilité du papier 100% recyclé ont permis une réduction des émissions.



Émissions de GES liées à nos activités financières

Desjardins a rejoint en 2020 le Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) afin d'adopter et de promouvoir des méthodologies standardisées à l'échelon international pour mesurer les émissions de GES de ses financements et de ses investissements.

Nos équipes participent activement depuis 2021 aux groupes de travail du PCAF et ont appliqué les méthodologies du Global GHG Accounting and Reporting Standard for the Financial Industry (deuxième édition, 2022) aux sept classes d'actifs actuellement incluses dans ce guide.

Plusieurs défis sont inhérents à ce type de calcul, au premier rang desquels figure l'obtention de données granulaires, précises et exhaustives, que ce soit en ce qui concerne les entreprises, les projets, les bâtiments ou les véhicules de nos membres et clients. La plupart des résultats obtenus sont donc basés sur des moyennes, ce qui se traduit par des niveaux de qualité moyens à faibles (3 à 5) selon le barème de qualité du PCAF pour les classes d'actifs divulgués dans le tableau ci-contre.



Émissions financées - Divulgaration PCAF (au 31 décembre 2023)

Classe d'actif (31 décembre 2023)	Émissions (portées 1 et 2, kt éq. CO ₂)	Actifs sous gestion/encours (G\$)	% de couverture	Intensité (t éq. CO ₂ /M\$)	Score PCAF
Hypothèques	328 [☑]	128,7	96 %	2,7	5
Financements de véhicules	325 [☑]	7,8	59 %	71,0	3 (92 %) 5 (8 %)
Immobilier commercial (financements)	527	58,4	84 %	10,8	5
Financements aux entreprises					
Transport	133	1,4	100 %	92,7	1 (3 %) 4 (35 %) 5 (62 %)
Énergie	356	3,2	83 %	119,8	1 (5 %) 2 (28 %) 3 (49 %) 4 (4 %) 5 (14 %)
Total - Financements	1669	200	91 %	9,2	
Immobilier commercial (investissements)	13 [☑]	2	100 %	6,7	1 (52 %) 4 (48 %)
Actions et obligations de sociétés (fonds propres des assureurs)*	316 ^{☑*}	15,4*	86 %*	23,9	1 (64 %) 2 (23 %) 4 (6 %) 5 (7 %)
Total - Investissements	329	17,5	87 %	21,6	

☑: PwC a procédé à une [mission d'assurance limitée](#) relativement à ces indicateurs.

* La catégorie d'actions et obligations de sociétés (fonds propres des assureurs) ne comprend que les actifs des entités d'assurance du Mouvement Desjardins (Desjardins Sécurité financière et Desjardins Groupe d'assurances générales), qui représentent 66 % du total des actions et des obligations au bilan du Mouvement Desjardins. Notre calcul porte sur 86 % de ce portefeuille, car il exclut les investissements dans des entreprises pour lesquelles le facteur d'attribution n'a pas pu être calculé.

Comme mentionné dans la section Mise en garde à la page 32, ces résultats sont publiés sur la base des meilleures données disponibles et des choix méthodologiques jugés les plus appropriés pour notre portefeuille. Toute erreur de calcul ou mise à jour qui serait liée à des changements méthodologiques ou à l'intégration de nouvelles données et qui conduirait à des résultats significativement différents de ceux publiés précédemment sera prise en compte et corrigée dans les publications suivantes.

Introduction

Gouvernance

Stratégie

Gestion des risques

Mesures et cibles

Tableau sommaire des mesures et cibles liées aux changements climatiques

Indicateurs de risques et d'opportunités liés au climat

Émissions de GES de nos opérations et carboneutralité

► Émissions de GES liées à nos activités financières

Cibles

Annexes

Introduction

Gouvernance

Stratégie

Gestion des risques

Mesures et cibles

Tableau sommaire des mesures et cibles liées aux changements climatiques

Indicateurs de risques et d'opportunités liés au climat

Émissions de GES de nos opérations et carboneutralité

▶ Émissions de GES liées à nos activités financières

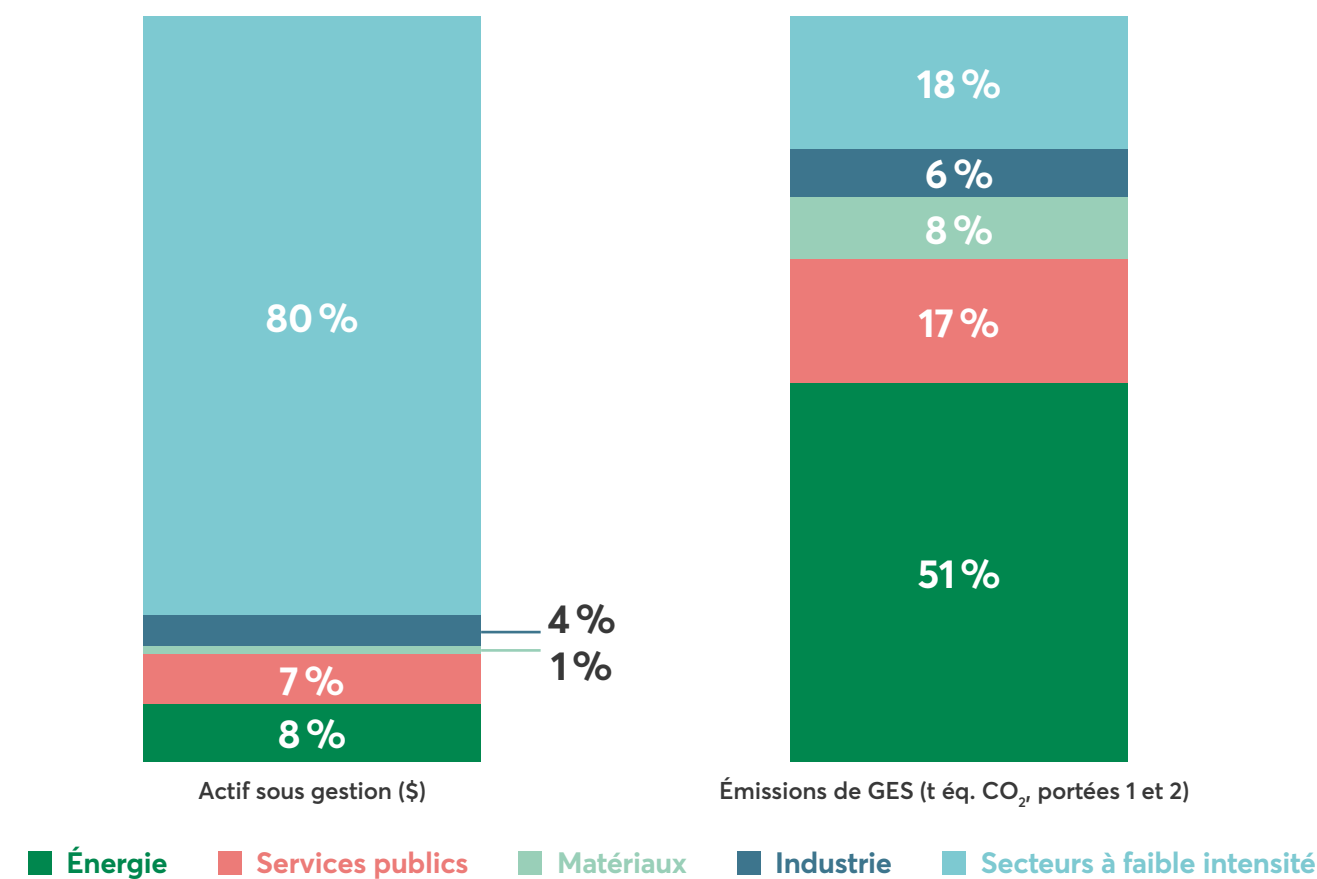
Cibles

Annexes

Malgré ces défis, les estimations obtenues amènent certains constats.

- Actions et obligations de sociétés, fonds propres des assureurs : les secteurs de l'énergie, des services publics, des matériaux et de l'industrie contribuent à 92 % des émissions de ce portefeuille pour seulement 20 % des actifs sous gestion. Les émissions indirectes de portée 3 des secteurs de l'énergie (pétrole et gaz) et des mines sont estimées, selon les valeurs fournies par MSCI ESG Research, à 569 kt éq. CO₂, soit environ 3,4 fois les émissions de portées 1 et 2 de ces secteurs.

Distribution des fonds propres des assureurs par secteur économique au 31 décembre 2023 (pourcentage de l'actif sous gestion et des émissions de GES de portées 1 et 2)



- Immobilier commercial et hypothèques résidentielles : le fait que nos portefeuilles hypothécaires et d'immobilier commercial soient concentrés au Québec, où l'électricité est produite à partir de sources d'énergie renouvelable (en 2022 : 95 % d'hydroélectricité, 4 % d'autres sources renouvelables)² et où le chauffage électrique se retrouve dans la plupart des bâtiments, se traduit par une intensité carbone faible pour ces classes d'actifs. La plupart des données de consommation énergétique de ces actifs sont actuellement estimées et demeurent donc imprécises. Elles devront être bonifiées avec des données réelles, à mesure que celles-ci seront obtenues.
- Prêts pour des véhicules à moteur : ce portefeuille présente une intensité d'émissions élevée, et il reflète l'état actuel du parc automobile canadien, très peu électrifié. La partie non couverte de ce portefeuille (41 %) représente des véhicules de loisirs (VTT, bateaux, etc.), sans approche reconnue d'estimation des émissions. La diminution progressive des émissions de ce portefeuille reflète l'évolution du parc automobile, qui s'électrifie progressivement.

- Prêts aux entreprises et financement de projets : seule une portion de ce portefeuille est actuellement mesurée et divulguée dans le cadre du suivi des secteurs couverts par l'ambition climatique du Mouvement (énergie, immobilier et transport). Le manque de données réelles ou de valeurs moyennes de qualité suffisante nous empêche, pour le moment, de publier des estimations satisfaisantes de nos émissions financées en lien avec ces classes d'actifs pour les autres secteurs économiques. En effet, la très vaste majorité du portefeuille d'entreprises de Desjardins est constituée de petites et de moyennes entreprises, dont les émissions seraient estimées sur la base de facteurs d'émissions par secteur d'industrie. Des analyses d'écart sur certains secteurs ou certaines entreprises ont notamment révélé des différences pouvant s'élever à plus de 85 % entre les estimations basées sur les données réelles (score PCAF de qualité 1 ou 2) et les estimations sectorielles basées sur l'encours (score PCAF de qualité 5), ce qui rend difficile l'utilisation de ces données à ce stade.
- Ces résultats mettent en relief l'importance d'obtenir des données réelles (p. ex. : émissions de GES de portées 1, 2 et 3; données physiques telles que les surfaces, les volumes de production, etc.) plutôt que de se baser sur des estimations sectorielles généralement imprécises. Des travaux sont en cours afin d'augmenter progressivement le niveau de qualité des estimations de nos émissions financées au cours des prochaines années, ce qui nous permettra d'identifier d'une part les acteurs économiques les plus performants en matière d'émissions de GES et, d'autre part, ceux qui devront être accompagnés dans la transition énergétique.



2. Hydro Québec, 2022 : Bouquet électrique résiduel et taux d'émission de gaz à effet de serre (GES)

Introduction**Gouvernance****Stratégie****Gestion des risques****Mesures et cibles**

Tableau sommaire des mesures et cibles liées aux changements climatiques

Indicateurs de risques et d'opportunités liés au climat

Émissions de GES de nos opérations et carboneutralité

Émissions de GES liées à nos activités financières

► Cibles**Annexes**

Cibles

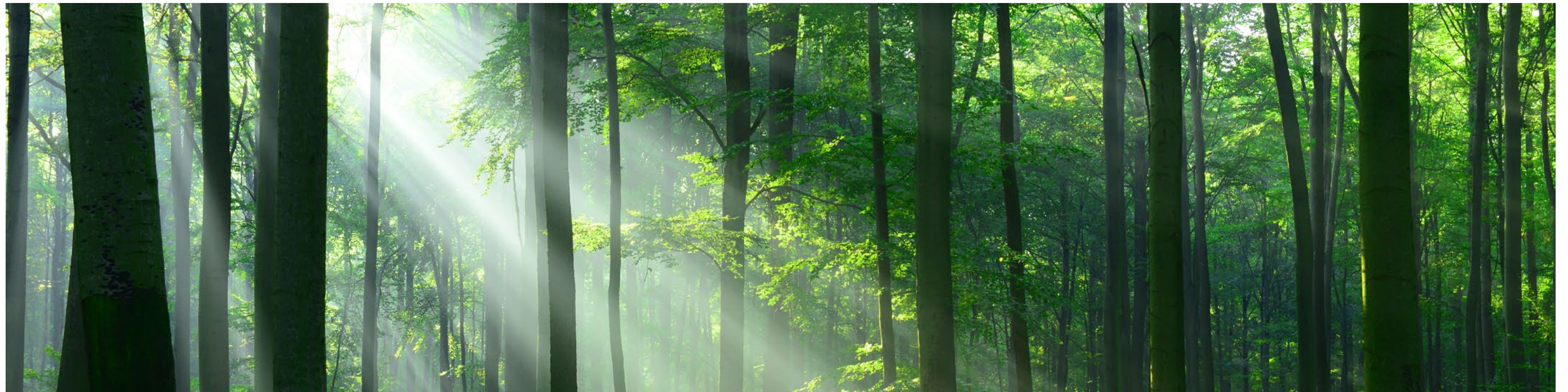
Le renouvellement de l'ambition climatique du Mouvement Desjardins en 2021 a permis de définir ou de renouveler plusieurs cibles quantitatives, à l'échelle de l'organisation ou pour certaines entités spécifiques. Ces cibles contribuent à la mise en œuvre de notre stratégie climatique zéro émission nette d'ici 2040 (focalisée sur nos opérations et nos activités financières dans les secteurs de l'énergie, du transport et de l'immobilier) et, plus largement, à notre objectif 2050 formalisé par notre engagement avec la Business Ambition for 1.5°C. Ces cibles sont présentées dans la section Stratégie et dans la section Mesures et cibles.



L'un des éléments structurants de notre ambition climatique s'est concrétisé en 2023 avec le dépôt, puis la validation de nos cibles basées sur la science auprès de la Science Based Targets initiative (SBTi). Ces cibles portent sur nos émissions de GES opérationnelles et celles liées à nos activités de prêt et d'investissement. Voici en quoi consistent précisément nos cibles approuvées :

- Émissions de GES opérationnelles (portées 1 et 2) : réduction absolue de 50 % entre 2020 et 2030
- Émissions de GES liées à nos activités financières (portée 3, catégorie 15) : cibles portant sur les portefeuilles de placements directs en immobilier, les actions et obligations de sociétés détenues dans nos fonds propres, nos prêts aux grandes entreprises et nos prêts et financements de projets dans le secteur de la génération d'électricité. Ces cibles utilisent les approches prescrites par la SBTi pour l'alignement de température et la décarbonation sectorielle. Elles portent sur l'ensemble des classes d'actifs requises par la SBTi (4 % des actifs totaux du Mouvement) et ne comprennent pas les classes d'actifs optionnelles (52 %) ou tombant à l'extérieur du périmètre couvert par la méthodologie de la SBTi.

Le détail de nos cibles par classes d'actifs ainsi que les éléments clés de la stratégie de mise en œuvre sont disponibles en ligne sur le [site de la SBTi](#).



Introduction

Gouvernance

Stratégie

Gestion des risques

Mesures et cibles

Annexes

Mise en garde

Index GIFCC, IFRS S1 et S2
et BSIF B-15

Annexes



Introduction**Gouvernance****Stratégie****Gestion des risques****Mesures et cibles****Annexes****► Mise en garde**

Index GIFCC, IFRS S1 et S2
et BSIF B-15

Annexe 1 - Mise en garde

Nos communications publiques comportent souvent des énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, comme le définissent les lois applicables sur les valeurs mobilières, notamment au Québec, au Canada et aux États-Unis. Le présent document contient des énoncés prospectifs qui peuvent être intégrés à d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou à toute autre communication.

Les énoncés prospectifs que contient le présent document sont formulés conformément aux lois applicables sur les valeurs mobilières du Canada et des États-Unis et sont assujettis à notre mise en garde concernant les énoncés prospectifs qui figure dans la section Mise en garde sur les énoncés prospectifs du rapport de gestion 2023 du Mouvement Desjardins .

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document peuvent inclure, sans s'y limiter, des observations concernant nos objectifs, nos priorités, nos stratégies, nos engagements et nos cibles en matière de développement durable ou des mesures qui seront prises pour les réaliser, le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités, les causes et les répercussions potentielles des changements climatiques à l'échelle mondiale, l'approche que nous utilisons pour identifier et gérer les risques et les opportunités liés aux changements climatiques, ainsi que certains risques auxquels nous sommes exposés.

De tels énoncés sont généralement reconnaissables par l'utilisation de termes ou d'expressions comme « cible », « objectif », « croire », « s'attendre à », « compter sur », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « prévoir », « viser », « proposer », « devoir », « pouvoir » et d'autres mots et expressions servant à exprimer ces réalités, et par l'utilisation de verbes au futur et au conditionnel.

Ils ont pour but d'aider les lecteurs à comprendre notre vision, notre stratégie et nos objectifs en matière de développement durable et de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, et peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Par leur nature même, ces énoncés comportent des hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents de nature générale ou spécifique. Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs, étant donné qu'un certain nombre de facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir, peuvent influencer, individuellement ou collectivement, sur la justesse des hypothèses, des prédictions, des prévisions ou d'autres énoncés prospectifs.

Notre capacité à atteindre nos objectifs, nos priorités et nos cibles en matière de développement durable et de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (notamment en ce qui a trait à la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre et à l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2040) est fondée sur plusieurs hypothèses et dépend d'un certain nombre de facteurs. Bon nombre de ces facteurs sont indépendants de notre volonté et peuvent être difficiles à prévoir, dont la rapidité et l'ampleur de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et notre capacité à répondre aux attentes des parties prenantes en ce qui concerne les questions environnementales et sociales; la nécessité d'une participation active et continue des parties prenantes (y compris nos employés, nos clients, nos membres, nos fournisseurs, les gouvernements, les collectivités dans lesquelles nous sommes présents, etc.); la disponibilité de données exhaustives et de qualité sur les émissions de gaz à effet de serre et d'autres données provenant de tiers; notre capacité à mettre au point des indicateurs pour suivre efficacement notre progression; le développement et le lancement de nouvelles technologies et de

produits durables; notre capacité à cibler des opportunités liées aux changements climatiques ainsi qu'à évaluer et à gérer les risques liés à de tels changements; la conjoncture économique générale et les conditions des marchés financiers au Canada et aux États-Unis; les changements apportés à la réglementation qui ont une incidence sur nos activités; l'élaboration d'exigences réglementaires en matière d'environnement, de société et de gouvernance; l'incertitude géopolitique et sociopolitique; notre capacité à réaliser nos stratégies à long terme et nos priorités clés à court terme; notre capacité à recruter du personnel clé dans un marché du travail concurrentiel, et à le retenir; et les conséquences possibles d'événements majeurs sur les économies locales et mondiales, tels que les conflits internationaux, les catastrophes naturelles et les crises de santé publique comme la pandémie de COVID-19.

De plus, les hypothèses, les données, les indicateurs, les mesures, les méthodologies, les scénarios et les autres normes utilisées pour élaborer nos hypothèses et nos estimations et pour suivre notre progression, jugés raisonnables au moment de préparer ce document, pourraient éventuellement se révéler inexacts. Bon nombre de ces hypothèses, données, indicateurs, mesures, méthodologies, scénarios et autres normes continuent d'évoluer et peuvent différer sensiblement de ceux que d'autres utilisent, ou de ceux que nous pourrions utiliser à l'avenir ou que des autorités gouvernementales ou d'autres organismes de normalisation pourraient imposer plus tard. Cette évolution et ces changements pourraient avoir une incidence sur les hypothèses et les estimations que nous utilisons et sur la comparabilité de l'information et des données entre secteurs ou entreprises et d'une période de divulgation à l'autre, ainsi que sur notre capacité à réaliser nos objectifs, nos priorités, nos stratégies de même que nos engagements et nos cibles en matière de développement durable.

De façon générale, la qualité des données sur lesquelles s'appuient la planification et la déclaration relative aux changements climatiques n'est souvent pas encore au même niveau que celle de l'information financière traditionnelle. Dans notre secteur, la déclaration de l'information sur les changements climatiques n'est pas encore assujettie aux mêmes principes comptables mondialement reconnus que ceux qui servent à la planification et à la communication d'informations financières traditionnelles.

Rien dans le présent document ne constitue une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription d'un titre ou d'un autre instrument financier du Mouvement Desjardins, de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« FCDQ ») ou d'un membre de leur groupe, ni ne fait partie d'une telle offre ou sollicitation, ni ne constitue une invitation, une recommandation ou un incitatif à participer à une activité d'investissement. Aucune partie du présent document ne doit servir de fondement à un contrat, à un engagement ou à une décision d'investissement, quelle qu'elle soit, ni être prise en compte dans le cadre de ceux-ci.

Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les énoncés prospectifs écrits ou verbaux que nous pourrions formuler ou qui pourraient être formulés en notre nom, de temps à autre, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois applicables sur les valeurs mobilières.

Introduction

Gouvernance

Stratégie

Gestion des risques

Mesures et cibles

Annexes

Mise en garde

► Index GIFCC, IFRS S1 et S2 et BSIF B-15

Index GIFCC, IFRS S1 et S2 et BSIF B-15

Section	GIFCC	IFRS S1 et S2	B-15	Pages
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> Décrire la surveillance exercée par le conseil d'administration sur les risques et opportunités liés au climat. Décrire le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et opportunités liés au climat. 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier la personne ou le comité ayant la responsabilité de surveiller les possibilités et les risques liés au climat. Exposer la manière dont les responsabilités sont reflétées dans les politiques, les mandats du CA et d'autres politiques connexes. Communiquer l'information sur l'application de contrôles et de procédures spécifiques. 	<ul style="list-style-type: none"> Décrire la supervision des risques et des possibilités climatiques qu'exerce le conseil d'administration. Décrire le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et des possibilités climatiques. 	Pages 6 et 7
Stratégie	<ul style="list-style-type: none"> Décrire les risques et opportunités liés au climat que l'organisation a identifiés à court, moyen et long terme. Décrire l'impact des risques et opportunités liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation. Décrire la résilience de la stratégie de l'organisation en tenant compte de différents scénarios liés au climat, y compris un scénario de hausse de 2 °C ou moins. 	<ul style="list-style-type: none"> Fournir une analyse qualitative – et, s'il y a lieu, quantitative – de la résilience de sa stratégie et de ses flux de trésorerie face aux risques importants liés au climat, y compris la méthode suivie pour effectuer l'analyse et l'horizon temporel de celle-ci. 	<ul style="list-style-type: none"> Décrire l'incidence des risques et des possibilités climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'institution financière fédérale (IFF). Décrire la résilience de la stratégie de l'IFF en tenant compte de différents scénarios climatiques, dont un scénario selon lequel le réchauffement se limite au niveau indiqué dans le plus récent accord international sur les changements climatiques, ou à un niveau plus bas. 	Pages 9, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 23 et 26
Gestion des risques	<ul style="list-style-type: none"> Décrire les processus de l'organisation pour identifier et évaluer les risques liés au climat. Décrire les processus de l'organisation pour gérer les risques liés au climat. Décrire comment les processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat sont intégrés à la gestion globale des risques de l'organisation. 	<ul style="list-style-type: none"> Décrire les processus utilisés par l'entité pour identifier et hiérarchiser les opportunités liées au climat, et pas seulement les risques. Les paramètres d'entrée (tels que les sources de données) utilisés pour identifier les risques doivent être précisés. Il faut également indiquer si l'un des processus utilisés a changé par rapport à la période de divulgation précédente. La fonction de gestion des risques sera étroitement impliquée. 	<ul style="list-style-type: none"> Décrire les processus utilisés par l'IFF pour cerner et évaluer les risques climatiques. Décrire les processus utilisés par l'IFF pour gérer les risques climatiques. Expliquer comment les processus utilisés pour cerner, évaluer et gérer les risques climatiques sont intégrés aux pratiques de gestion des risques globales de l'IFF. 	Pages 18, 19 et 20
Mesures et cibles	<ul style="list-style-type: none"> Divulguer les mesures utilisées par l'organisation pour évaluer les risques et opportunités liés au climat conformément à sa stratégie et son processus de gestion du risque. Divulguer les émissions de GES de portées 1 et 2 et, le cas échéant, de portée 3, ainsi que les risques associés. Décrire les objectifs utilisés par l'organisation pour gérer les risques et opportunités liés au climat et la performance par rapport aux objectifs. 	<ul style="list-style-type: none"> Fournir les indicateurs et les objectifs que la société utilise pour gérer ses risques et opportunités importants liés au climat. Fournir des informations relatives aux catégories d'indicateurs intersectoriels (émissions de GES, risques physiques, risques de transition). Indiquer ses cibles liées aux changements climatiques. Pour chacune de ces cibles, les informations suivantes doivent être fournies : indicateurs utilisés et nature de la cible. 	<ul style="list-style-type: none"> Déclarer les émissions de GES de portées 1 et 2, en indiquant la norme utilisée. Le GHG Protocol est recommandé; en cas de choix autre, expliquer ce choix ainsi que la comparabilité. Déclarer les émissions de GES de portée 3 et les risques rattachés, en indiquant la norme utilisée. Les normes Corporate Value Chain (Scope 3) Accounting and Reporting Standard et PCAF pour les émissions financées, facilitées, et assurées sont recommandées; en cas d'autre choix, expliquer en quoi la norme utilisée est comparable. Décrire les objectifs utilisés par l'IFF pour gérer les risques et les possibilités climatiques, ainsi que les résultats de l'IFF par rapport à ces objectifs. Déclarer tout engagement climatique rendu public par l'IFF, le cas échéant, que ce soit dans le cadre d'une alliance zéro émission nette sectorielle (p. ex. : services bancaires ou assurance) ou autrement. 	Pages 21, 22, 23, 24 et 26